

Programme "Entreprises Multinationales"

Documents de travail

Recherche concernant les effets des
entreprises multinationales sur l'emploi

Document de travail No. 24

Les effets des entreprises multinationales sur l'emploi:

Le cas de la France

par Julien Savary
Université de Montpellier 1

Genève, Bureau international du Travail, 1980

Copyright (c) Organisation internationale du Travail 1983

Cette étude est un des documents de travail concernant les effets des entreprises multinationales sur l'emploi dans les pays du siège et les pays d'accueil, sujet faisant partie des recherches effectuées dans le cadre du programme de l'OIT relatif aux entreprises multinationales. Ces documents de travail visent à fournir des éléments pour une plus ample discussion des sujets traités. Les opinions exprimées n'engagent que leurs auteurs, et la publication des documents ne signifie pas que le BIT y souscrit.

LES EFFETS DES ENTREPRISES MULTINATIONALES SUR

L'EMPLOI : LE CAS DE LA FRANCE.

Introduction

Dans les années 60 l'opinion française était sensibilisée par l'importance des investissements américains en France, comme en témoigne la publication du "Défi américain" de J.J. Servan Schreiber. Depuis bien des choses ont changé. De nombreuses entreprises françaises ont acquis une dimension internationale et sont devenues de véritables multinationales qui contrôlent des activités de production et de vente dans le monde entier. D'autre part, l'année 1974 a traduit un tournant. L'entrée dans ce que l'on a appelé la "crise", marquée par une croissance économique faible ou nulle, a entraîné une rupture : l'industrie, traditionnellement forte créatrice d'emplois, est devenue globalement réductrice d'emplois. En 1981, elle comptait 684.00 personnes de moins qu'en 1974 (1).

Aujourd'hui, alors que le chômage atteint une importance dramatique, le parallélisme entre ces deux phénomènes : internationalisation croissante de l'industrie française et chute brutale de l'emploi industriel, amène à se poser la question des liens pouvant exister entre ces deux évolutions. Quels sont les effets des entreprises multinationales sur l'emploi en France ?

Cette question peut se décomposer en deux grandes interrogations suivant que l'on examine l'internationalisation "amont" ou "aval" de l'économie française : quels sont les effets des investissements étrangers en France sur l'emploi ? Quels sont ceux des investissements français à l'étranger ? Ce clivage sera retenu dans notre analyse, même si, en réalité, les deux phénomènes sont liés.

Les questions posées sont très complexes, et il est, nous le verrons, impossible d'y apporter des réponses définitives. Il est exclu, en effet, d'adopter une analyse simpliste qui considérerait que tous les investissements étrangers dans l'industrie nationale créent des emplois, alors que tous les investissements français hors du territoire en font perdre. Essayer de différencier les effets directs des effets indirects est une première nécessité. Par exemple, si certains groupes étrangers créent des emplois en France (effet direct positif), ne renforcent-ils pas aussi des courants d'importation (effet indirect négatif) ? Inversement, quand des groupes français créent des filiales de production hors de France, ne faut-il pas prendre en compte les exportations françaises vers ces unités, et les ré-importations éventuelles, donc les effets indirects sur l'emploi ? De même, les effets à court terme doivent être distingués des effets à long terme. Ainsi les emplois créés par les groupes étrangers en France sont-ils durables ? ne fragilisent-ils pas les entreprises françaises concurrentes ? D'autre part les profits que les multinationales françaises rapatrient en provenance de leurs filiales étrangères ne renforcent-ils pas à terme leur compétitivité, donc leur aptitude à maintenir ou créer des emplois en France ? La complexité du problème est d'autant plus grande que l'on ne peut pas dire comment aurait évolué l'emploi si les investissements directs internationaux n'avaient pas existé.

Ces difficultés d'analyse sont amplifiées par les graves lacunes statistiques qui existent en France. Comment, en effet, analyser les conséquences des investissements directs internationaux sur l'économie française sans s'appuyer sur une connaissance statistique précise de l'importance et des modalités de ce phénomène ? Du côté des investissements étrangers en France, certes, des études officielles existent, mesurant tous les ans les taux de pénétration étrangère de l'économie française (2), analyses complétées par des études universitaires plus spécialisées (3). Mais l'administration ne réalise aucun inventaire permanent des effets sur le commerce extérieur, la balance des paiements, la technologie, l'emploi (4). Pour ce qui concerne les investissements français à l'étranger, c'est là que les lacunes sont les plus importantes. Les seules données fiables disponibles sont les statistiques de flux d'investissements français à l'étranger comptabilisés dans la balance des paiements, très agrégées, et connues avec trois années de retard (5). Il n'est établi aucune description permanente et détaillée des investissements à l'étranger des firmes françaises, et de leurs conséquences sur le commerce extérieur, les transferts technologiques, les flux financiers internationaux, l'emploi en France et dans les économies d'accueil...

Sur tous ces points il faut se contenter d'études universitaires partielles (6), de sous produits d'enquêtes de l'I.N.S.E.E. (7)... ou des importants travaux de l'O.N.U., de l'Université de Harvard aux U.S.A., ou du Sénat américain. Comme les entreprises françaises diffusent des informations très incomplètes, les statistiques disponibles sont en France très insuffisantes, et loin d'atteindre la qualité des données concernant les économies américaine et britannique.

Vu ces difficultés conceptuelles d'analyse, et ces lacunes statistiques sérieuses, c'est en se basant sur une mise à jour des faits que l'on peut répondre aux questions posées. C'est ce que nous nous efforçons de faire ici, en rassemblant toutes les données publiées, et en donnant les résultats d'enquêtes que nous menons nous-mêmes auprès des groupes étrangers en France et des multinationales françaises.

Le plan d'exposé est le suivant :

I - Le cadre d'analyse : baisse de l'emploi industriel dans une économie qui s'internationalise.

II - Liens entre l'internationalisation et l'emploi en France.

- 1 - Emploi et multinationales étrangères en France.
- 2 - Emploi et multinationales françaises à l'étranger.
- 3 - Multinationales françaises et étrangères en France : essai de confrontation de leurs effets sur l'emploi.

I - LE CADRE D'ANALYSE : BAISSSE DE L'EMPLOI INDUSTRIEL DANS UNE ECONOMIE QUI S'INTERNATIONALISE.

La chute de l'emploi industriel global date de 1974. L'internationalisation de l'économie, au contraire, est un phénomène qui se développe dans les années 60, mais qui se poursuit avec vigueur pendant les années 74-81. La crise semble jouer comme un accélérateur de l'internationalisation, alors qu'elle freine la croissance économique nationale et l'emploi.

1 - La chute de l'emploi.

En ce qui concerne l'ensemble des secteurs de l'économie française, le tableau 1 montre que, jusqu'en 1974, l'industrie, le bâtiment et les services étaient créateurs d'emplois. Sur la période 74-81, seuls les services créent des emplois, l'industrie, le bâtiment et l'agroalimentaire en perdant beaucoup. Au total, pendant la crise, le niveau de l'emploi stagne en France, le développement des emplois tertiaires permet d'absorber l'exode rural et les réductions d'emplois industriels, mais pas la croissance démographique. D'où la forte élévation du chômage (0).

Tableau 1 - Contribution des branches à la création d'emplois (+) et à la suppression d'emplois (-) en France.

En niveau (milliers) et en % des emplois créés ou supprimés

	1959 - 1969		1969 - 1974		1974 - 1981	
	Niveau	%	Niveau	%	Niveau	%
U01 - Agriculture	- 1 436	- 96,1 %	- 692	- 94,4 %	- 360	- 28,4 %
U02 - Industries agricoles et alimentaires	0	0,0 %	- 2	- 0,3 %	- 17	- 1,3 %
U03 - Energie	- 59	- 3,9 %	- 39	- 5,3 %	- 10	- 0,8 %
U04 - U06 - Industrie	+ 353	+ 14,6 %	+ 459	+ 28,7 %	- 683	- 54,0 %
U07 - BTP	+ 465	+ 19,3 %	+ 4	+ 0,3 %	- 197	- 15,5 %
U08 - U14 - Commerces, transports, télécommunications, services marchands	+ 1 595	+ 66,1 %	+ 1 135	+ 71,0 %	+ 1 289	+ 100,0 %
Création d'emplois	+ 2 410		+ 1 598		+ 1 289	
Suppression d'emplois	- 1 495		- 733		- 1 267	
Solde	915		865		22	

(source : "Les comptes de l'industrie" Collections de l'INSEE série C - n° 104 - Août 1982.)

Pour l'emploi industriel, le retournement de tendance s'effectue bien en 1974, dernière année de croissance. De 1969 à 1974 l'industrie avait créé, de façon nette, 459.000 emplois, et de 1973 à 1974 cet apport était encore de 63.000. Mais entre 1974 et 1975 la chute brutale touche 150.000 postes de travail, et au total 685.000 sur la période allant de

Tableau 2 - La réduction de l'emploi industriel en France.

Evolution des effectifs dans l'industrie manufacturière et des mines (énergie, bâtiment et travaux publics exclus) - en milliers.

	1971	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981
Effectifs	4995	5183	5246	5092	5036	5004	4911	4814	4744	4562
variation/année précédente %			+ 63 +1,2%	-154 -2,9%	-56 -1,1%	-32 -0,6%	-93 -1,9%	-97 -2%	-70 -1,4%	-182 -3,8%

(source : "Les comptes de l'industrie" Collections de l'INSEE - série C n°104 - Août 1982)

fin 1974 à fin 1981 (tableau 2). Toutes ces variations sont des variations nettes, qui ne tiennent pas compte des transferts d'emplois entre secteurs industriels en déclin et en croissance du point de vue de l'emploi. Cela signifie qu'avant 1974 certains secteurs voyaient déjà leurs effectifs totaux diminuer, les créations brutes d'emplois étant donc supérieures aux chiffres que nous avons cités. Au contraire, après 1974, certains secteurs continuaient à être créateurs d'emploi, les réductions brutes étant donc supérieures aux 685.000 postes indiqués.

Mais le tableau 3 montre qu'au niveau des grands secteurs industriels, l'année 1974 marque presque toujours une année charnière pour l'évolution de l'emploi. Sur 11 secteurs, 10 voient leurs effectifs baisser entre 1974 et 1981, seule la construction aéronautique - armement faisant exception. Et pour 9 secteurs cette chute a déjà commencé entre 1974 et 1977. Seuls le matériel de transport terrestre, la parachimie-pharmacie et l'aéronautique-armement ont continué à créer des emplois sur cette période.

En réalité l'exception la plus notable est la construction de véhicules automobiles dont les effectifs ont continué à croître jusqu'en 1978, se sont maintenus en 1979, mais ont fini eux aussi par se réduire de 30.000 personnes entre 1980 et 1981. A l'intérieur du secteur 9 les biens d'équipement professionnels (équipement ménager exclu) ont continué à augmenter leurs effectifs jusqu'en 1975, et il en a été de même pour la construction mécanique. Ainsi l'ensemble des biens d'équipement a réagi - en termes de réduction d'emploi - plus tardivement à la crise.

TABLEAU 3 Emploi dans les branches de l'industrie française en 1974, 1977 et 1981 (effectifs annuels moyens, en milliers).

Code Secteur	Branches INSEE	1974 niveau	1977		1981		
			niveau	Variation 74-77 en %	niveau	Variation 74-81	
						Effec. tifs	en %
s.2	Matériaux construction-verre (T09, T10)	310	287	- 7,4	261	- 49	- 15,8
s.3	Minéraux et métaux ferreux et non ferreux, fonderie, travail métaux (T07, T08, T13)	866	828	- 4,4	733	-133	- 15,3
s.4	Chimie de base, fibres (T 11)	190	182	- 4,2	165	- 25	- 13,2
s.5	Papier carton, caoutchouc, plastiques (T21, T 23)	375	362	- 3,5	330	- 45	- 12
	Biens intermédiaires	1741	1659	- 4,7	1489	-252	- 14,5
s.8	Const. Mécanique (T 14)	618	577	- 6,6	529	- 89	- 14,4
s.9	Mat. électr. prof. (T15A) équipement ménager (T 15 B)	569	559	- 1,7	529	- 40	- 7
	Mat. transport terrestre (T 16)	489	505	+ 3,2	460	- 29	- 5,9
s.10	Constr. navale, aéro, armement (T 17)	221	225	+ 1,8	222	+ 1	+ 0,4
	Biens d'équipement	1897	1866	- 1,6	1740	-157	- 8,3
s.6	Parachimie - Pharmacie (T12)	157	158	+ 0,6	158	-	-
s. 7 A	Textile-Habillement (T18)	710	624	- 12,1	513	-197	- 27,7
s. 7 B	Cuir chaussures, bois meubles divers, imprimerie presse édition (T19, T20, T22)	743	699	- 5,9	663	- 80	- 10,8
	Biens de consommation	1610	1481	- 8	1334	- 276	- 17,1
	Total industrie manufacturière et mines	5248	5006	- 4,6	4563	- 685	- 13

(source : établi à partir des Collections de l'INSEE série C n°104 - Août 1982 "Les Comptes de l'Industrie").

Enfin le textile - habillement avait déjà commencé à réduire ses effectifs avant 1974, perdant par exemple 24.000 emplois entre 1973 et 1974.

Au total, la disparition des 685.000 emplois industriels entre 1974 et 1981 provient essentiellement :

- du textile-habillement (secteur 7 A)	- 197000 personnes
- de la sidérurgie-métallurgie (secteur 3)	- 133000 " "
- de la construction mécanique (secteur 8)	- 89000 " "
- des autres biens de consommation (secteur 7 B)	- 80000 " "

On voit combien la rupture de 1974 est profonde dans l'évolution de l'emploi industriel, même si la tendance à la tertiarisation des activités industrielles conduit à surestimer les pertes d'emplois des activités directement liées à l'industrie (1).

Enfin un phénomène doit être signalé : dans les années récentes, les entreprises de taille petite et moyenne ont en général mieux résisté que les grandes entreprises. Cela est vérifié également pour ce qui concerne l'emploi (2).

2 - La croissance de l'internationalisation.

Au terme d'une évolution rapide d'environ 25 années, l'économie française, autrefois repliée sur l'hexagone et l'empire colonial, s'est transformée en une économie largement ouverte sur l'ensemble des pays industriels et sur de nombreux pays du tiers monde. Cette ouverture a été parallèle à une forte croissance, à une industrialisation intense, et à une concentration de l'appareil productif. Elle a revêtu deux formes, aux évolutions souvent semblables : l'internationalisation des échanges, et l'internationalisation de la production par le biais des investissements directs internationaux.

2-1 - Des échanges.

La forte croissance économique de l'après guerre, la décolonisation rapide des années 60, la constitution du marché commun et la libéralisation des échanges internationaux, l'apparition de grands groupes industriels français, les investissements étrangers en France, sont autant de facteurs qui ont entraîné une forte ouverture commerciale de la France. Le rapport des importations au PNB a grimpé de 14,3 % en 1950 à 20,3 % en 1977, tandis que, pendant la même période, le rapport des exportations au PNB montait de 14,3 % à 18,3 % (3). Aujourd'hui le degré d'exportation de l'économie française (17,4 % en 1978) est certes inférieur à ce qu'il est pour certains petits pays d'Europe, l'Italie, le Royaume Uni. Mais il est voisin de celui de la RFA (24,2 %) et du Canada (21,3 %) et supérieur à celui des Etats-Unis (6,7 %) et du Japon (11,7 %) (4).

Cette ouverture commerciale de l'économie française, loin de se ralentir, s'est accentuée avec la crise économique. Ainsi, pour l'industrie, les taux d'importations et d'exportations ont continué à croître entre 1974 et 1981, si bien qu'aujourd'hui les importations comme les exportations représentent presque le tiers de la production industrielle française (voir le tableau annexe 1). Pendant cette période la croissance des taux d'exportations a surtout été élevée dans toutes les activités de production de biens d'équipements (5).

Les structures géographique et sectorielle du commerce extérieur français ont ainsi été profondément modifiées depuis 30 ans. On est passé d'un commerce de type colonial à un commerce "de concurrence", portant de plus en plus sur des biens manufacturés et se polarisant sur les pays industriels et les plus grands pays en voie de développement (6).

Un examen détaillé de la matrice du commerce extérieur de la France - par exemple soldes des échanges ventilés à la fois par pays et par secteurs - révèle des faiblesses structurelles dans ces échanges : ceux-ci sont déficitaires avec nos partenaires les plus industrialisés, Etats-Unis, R.F.A., Japon, et tout particulièrement dans les biens d'équipement et dans la majorité des secteurs fins utilisant des technologies avancées. Dans ces mêmes secteurs ils sont au contraire excédentaires avec les pays du tiers monde. Vis-à-vis des pays industriels les seuls points forts sont certains biens intermédiaires, la construction automobile, l'aéronautique, l'armement... (7).

Dernière caractéristique essentielle de l'internationalisation des échanges, la concentration élevée de ceux-ci entre quelques grands acteurs industriels. Pour les exportations on sait que les grandes entreprises sont plus souvent très exportatrices que les petites (8). D'où une forte concentration : en 1980 les 61 premières firmes exportatrices françaises réalisaient plus de 35 % des exportations françaises. Au niveau des groupes de sociétés, la concentration est encore plus forte, puisque les 54 groupes "milliardaires à l'exportation" ont totalisé à eux seuls plus de 42 % des exportations nationales (9). Pour les importations la concentration est aussi élevée, même si les entreprises purement commerciales interviennent plus. Dans l'industrie, les 72 plus grands opérateurs du commerce extérieur couvrent, en 1979, 47 % des ventes et 39 % des importations, ce qui montre que les grands exportateurs sont aussi de gros importateurs (10).

2-2 - De la production.

L'internationalisation de la production a pris en France, comme dans les autres économies développées, deux formes contradictoires : les investissements étrangers dans l'économie nationale et les investissements français hors du territoire. Ce double mouvement a des caractéristiques communes. Il est très développé dans l'industrie (et le secteur bancaire), polarisé sur les pays industriels, réalisé surtout par de grands groupes multinationaux contrôlant de grandes filiales étrangères. La crise ne l'arrête pas. Des différences existent aussi. La vague des investissements étrangers en France est antérieure, et elle est plus importante. L'économie française apparaît relativement sous-multinationalisée par rapport aux principales économies occidentales. Les secteurs privilégiés diffèrent aussi dans les deux cas.

2-2-1 - Les multinationales étrangères en France.

Leur implantation, quelquefois très ancienne, s'est développée dans les années 50-60 et s'est poursuivie jusqu'à nos jours. La forme principale d'investissement est le contrôle total d'entreprises françaises, dont la majorité du capital est détenue, et qui deviennent des filiales de ces groupes multinationaux. Mais d'autres formes existent, comme les transferts de technologie ou les accords de distribution, avec ou sans détention d'une fraction du capital de la société. La pénétration étrangère directe dans l'économie française revêt donc des formes multiples, ce qui rend difficile la mesure de son poids réel, y compris son effet sur l'emploi.

Nous avons estimé que les multinationales étrangères contrôlaient, dans les années 74-78, 15 % de l'appareil productif français (11). Ce taux de pénétration, faible dans le commerce et les transports, atteignant 8 % dans les assurances (12) et plus de 15 % dans les banques (13), est surtout élevé dans l'industrie avec un taux de 25 % environ (14).

TABLEAU 4- Part des entreprises à participation étrangère dans l'industrie, au 1/1/80 (en %)

	Entreprises à participation étrangère			indice pondéré de pénétration étrangère
	MAJ	MIN	MAJ + MIN	
Effectifs	14,2	3,3	17,5	13,6
Ventes H.T.	21,4	3,6	25,0	21,1
Valeur ajoutée	16,5	3,5	20	16,2
Investissements	13,9	3,1	17	13,8
Exportations	21,9	4,4	26,3	22,7

MAJ majoritaire (participation étrangère supérieure à 50%)

MIN minoritaire (participation étrangère comprise entre 20 et 50 pour cent)

Source : "l'implantation étrangère dans l'industrie au 1/1/80"
STISI - publication n° 23 - Ministère de l'industrie - 1982.

Les taux publiés par le Ministère de l'Industrie sont plus faibles, car ils ne retiennent pas, comme nous l'avons fait, la possibilité qu'une entreprise française soit contrôlée par un groupe étranger qui ne détient qu'une fraction minoritaire de son capital (15). Ces taux atteignent 16,2 % de la valeur ajoutée et 13,6 % des effectifs de l'industrie, au 1/1/1980 (Tableau 4).

Toutes les statistiques disponibles montrent que la crise économique n'a pas entraîné une réduction des investissements étrangers en France : ainsi les flux d'investissements se sont accrus de 1973 à 1980 (Tableau 5) (16).

Tableau 5 - Flux d'investissements directs bruts étrangers en France de 1973 à 1980 (investissements directs et prêts ayant le caractère d'investissements directs) (millions F)

	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Tous secteurs	6969	11252	9383	10428	12664	15644	16796	19630
Industrie(1)			2785	3124	3366	5404	5400	6565

(1) Energie exclue, IAA incluses (les prêts ne sont intégrés qu'à partir de 1978)

(Source : Note Bleue n° 88 - 13 Septembre 1982 - Ministère de l'Economie)

L'origine géographique des investissements étrangers en France est constituée, pour 98 % d'entre eux, par les pays industrialisés. Le premier pays investisseur reste les Etats-Unis (34 % du total) suivi par la R.F.A. et les autres pays européens (60 % pour l'Europe entière) (voir Annexe 2). Même si, dans les années récentes, on observe un tassement de la part relative des investissements américains en France (17) ils restent prépondérants dans l'industrie et encore plus dans certains secteurs comme l'informatique, les composants électroniques, le machinisme agricole...

Les activités des multinationales étrangères en France se caractérisent par une spécialisation sectorielle élevée, et le quasi contrôle de certains secteurs. Les taux de pénétration - rapports entre l'importance des sociétés sous contrôle étranger et celle de l'ensemble des sociétés françaises - sont en effet très variables selon les secteurs. Ils sont faibles dans la sidérurgie, le verre, le textile-habillement, la construction navale et aéronotique... et au contraire très élevés dans la construction électrique et électronique, la construction mécanique, le pétrole, la parachimie-pharmacie... (18). Ces taux sont encore plus forts au sein de certains secteurs fins comme l'informatique, le machinisme agricole, la pharmacie... secteurs qui sont quasiment contrôlés par un petit nombre de multinationales étrangères, ce qui n'est pas complètement reflété dans le tableau 6 (cf. Tableau 6).

En effet il existe une forte concentration de la pénétration étrangère au niveau des groupes : en 1978 les 88 plus grands groupes étrangers investisseurs en France contrôlent à eux seuls 56 % des capitaux totaux sous contrôle étranger (19). Il s'agit le plus souvent de groupes de très grande taille, leaders mondiaux de leur spécialité (20), et contrôlant en France une ou plusieurs grandes filiales (21). Comme ces groupes spécialisent leurs implantations en France dans un seul grand secteur, on aboutit souvent à des situations où trois ou quatre groupes sont responsables de la quasi totalité du contrôle étranger exercé sur le secteur, et détiennent des parts élevées de marché (22).

TABLEAU 6 - Part des entreprises à participation étrangère dans les effectifs des secteurs industriels, au 1/1/80

(indice pondéré de pénétration, en %, par ordre décroissant)

secteur	Indice de pénétration	secteur	Indice de pénétration
Mac. bureau mat. traitement information	66,4	Matériaux de construction	15
Produits amylacés	54,6	Ind. diverses	13,7
Parachimie	47,3	Minéraux divers	13,5
Pétrole brut et gaz	46,7	Véhicules auto mat. transport terrestre	13,2
Machines agricoles	41,6	Métallurgie lère transf. métaux non ferreux	13,1
Ind. Pharmaceutique	38,1	Première transf. acier	12,8
Instruments mesure mat. précision	32	Ind. du verre	12,5
Mat. manutention, mines, sid, génie civil	26,7	Travail des métaux	9,3
Huiles et corps gras	26	Imprimerie, presse, édition	8,3
Mat. électronique ménager et professionnel	24,6	Fonderie	8,2
Ind. chimique de base	24,4	Ind. textile	7,4
Extraction prep. minerais non ferreux	23,9	Ind. ameublement	7,2
Extraction prep. minerai fer	23,6	Travail mécanique du bois	7
Ind. de la chaussure	22,4	Ind. de l'habillement	5,2
Machines outils	22,2	Sidérurgie	5
Matériel électrique	21,1	Ind. du cuir	3,7
Ind. fils fibres art. et synthétiques	20,8	Constru. aéronautique	1,3
Equipement ménager	19,2	Constru. navale	0,6
Transf. mat. plastiques	18	Prod. distri. électricité	0,1
Ind. papier carton	16,6		
Equipement industriel	16,3		

Source : établi à partir de "l'implantation étrangère dans l'industrie au 1/1/80"

STISI - 1982

En ce qui concerne les modalités d'implantation des multinationales étrangères en France, deux tendances récentes apparaissent. D'abord le développement des prises de contrôle d'entreprises françaises, alors que diminuent les constructions d'unités nouvelles (23). Ensuite, depuis les années 75, la diffusion de la pénétration au sein des entreprises de taille petite ou moyenne, soit par prise de contrôle de P.M.I. performante, soit par création de petites unités utilisant des technologies avancées (24).

Depuis vingt ans la politique des pouvoirs publics a été globalement favorable aux investissements étrangers, la Délégation à l'Aménagement du Territoire (DATAR) pour des raisons de créations d'emploi et de contribution à l'industrialisation régionale (25), le Ministère de l'Economie à cause des effets positifs (à court terme du moins) sur la balance des paiements, le ministère de l'Industrie pour des raisons de maintien en activité de firmes en difficulté. Les oppositions à la pénétration étrangère ont eu pour origine essentielle les entreprises françaises concurrentes, dans certains cas le ministère de l'Industrie, ou le gouvernement lui-même pour éviter la constitution de monopoles étrangers dans certains secteurs de pointe (essai de francisation de Honeywell, prises de contrôle des filiales téléphoniques d'Ericsson et I.T.T. par Thomson) (26).

2-2-2 - Les multinationales françaises à l'étranger.

Leurs implantations les plus anciennes hors de France sont liées à la recherche des matières premières. Après 1958, l'ouverture des frontières provoque des investissements industriels à l'étranger, qui, néanmoins, ne se développent très rapidement que dans les années 70, soit avec un décalage certain vis-à-vis de la vague des investissements étrangers en France ().

L'organisation par les firmes françaises d'activités de production hors du territoire prend de multiples formes : contrôle de filiales, participation minoritaire au capital d'entreprises étrangères, sous-traitance internationale et, de plus en plus souvent, dans les pays du tiers monde, transfert de technologie et accords commerciaux sans participation au capital des firmes (). La mesure du poids des investissements français directs à l'étranger est donc ardue, et ce poids économique est sous-estimé par l'ensemble des statistiques qui sont, le plus souvent, basées sur la mesure des seules filiales étrangères.

Les estimations fournies par l'ONU montrent qu'en 1976 le stock d'investissement français à l'étranger est le 5ème au monde par importance, loin derrière ceux des Etats-Unis, du Royaume-Uni, de la R.F.A., du Japon et de la Suisse (). Nous avons estimé, pour l'année 1974, le chiffre d'affaires de l'ensemble des filiales étrangères de production des entreprises françaises : pour l'industrie au sens large (énergie et agro alimentaire inclus), ce chiffre d'affaires représente 11 % du chiffre d'affaires de l'industrie nationale . Ce taux de multinationalisation, certes inférieur à celui d'autres économies (31), est cependant important.

La réduction de la croissance de la demande intérieure, et la concurrence accrue, qui ont résulté de la crise économique, ont amené les multinationales françaises à accentuer leurs activités à l'étranger. Ainsi les flux d'investissements directs bruts à l'étranger ont augmenté pendant la période récente (Tableau 7). Les taux d'activités à l'étranger, mesurés par le rapport des effectifs étrangers aux effectifs totaux des groupes, ont cru fortement (voir § II - 2). Mais cette poursuite de l'investissement à l'étranger s'est réalisée, pour l'essentiel, sous l'action d'entreprises déjà multinationalisées (32).

Tableau 7 - Flux d'investissements directs bruts français à l'étranger de 1973 à 1980 (investissements directs et prêts ayant la même nature).

	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Tous secteurs	4859	5114	7968	12238	10564	11998	12587	18021
Industrie (1)			2145	3047	3196	4500	4326	7876

(1) Energie exclue, IAA inclus (les prêts ne sont intégrés qu'à partir de 1978)

(source : Note bleue n°88 - 13 septembre 1982 - Ministère de l'Economie.)

Les spécialisations géographiques de la production à l'étranger des multinationales françaises reflètent les mutations des vingt dernières années semblables à celles du commerce extérieur. Même si l'Afrique représente encore une zone d'activité importante, ce sont l'Europe développée puis les pays en voie de développement de l'Europe du Sud et du Brésil qui constituent les zones principales (Tableau 8).

Dans les années récentes, sous l'effet des nouvelles contraintes internationales - crise dans les pays industrialisés et exigences croissantes des pays du tiers monde - les investissements français à l'étranger se maintiennent dans les pays industrialisés (voir Annexe 3). En particulier les entreprises se multinationalisent de plus en plus aux Etats-Unis (33).

Tableau 8 - Répartition géographique de la production à l'étranger de l'ensemble des sociétés françaises
(chiffre d'affaires des filiales étrangères de production, établissements ou chantiers, directs et indirects, en 1974, par zone en % du total)

	Tous secteurs d'activité	Industrie au sens strict (ind.primaire, I.A.A., Bat.t.p.exclus)
Zone 1 (Afrique)	23,8 %	13,9 %
Zone 2 (Asie-Am.Latine)	13,6 %	6,4 %
Zone 3 (Amérique du Nord)	10,8 %	12,2 %
Zone 4 (Europe développée)	36,9 %	47,1 %
Zone 5 (Brésil, Espagne, Portugal, etc.)	14,9 %	20,7 %
Total	100 % (120.374 MF)	100 % (74 914 MF)

(source : J. Savary "Les multinationales françaises" P.U.F. 1981 p. 81.)

L'intensité des investissements français à l'étranger varie beaucoup selon les secteurs d'activité. Le taux de multinationalisation de la production est très élevé dans les secteurs de pétrole, des mines-matériaux de construction-verre, du papier-caoutchouc-plastiques, de la métallurgie, de la construction automobile. Il est faible dans la construction électrique et électronique et la construction mécanique et très faible dans l'ensemble des secteurs de l'agro alimentaire et des biens de consommation (cf. Annexe 4). Ces disparités reflètent la plus ou moins grande importance des grands groupes français multinationalisés dans les différents secteurs, groupes qui apparaissent plus loin dans le classement des premières entreprises multinationales françaises (§ II. 2).

En effet, comme pour les investissements étrangers en France, il existe une concentration élevée des investissements français à l'étranger, en termes de groupes industriels. Les grandes entreprises sont plus fréquemment productrices hors du territoire, et plus intensément multinationalisées que les petites (34). Aussi les grands groupes industriels français, très souvent très multinationalisés, expliquent l'essentiel de l'internationalisation "aval". Les 22 premiers groupes multinationaux d'origine française contrôlent environ 70 % de l'activité de production à l'étranger réalisée par l'ensemble des entreprises industrielles françaises (35). Les leaders de l'industrie française sont donc le plus souvent aujourd'hui de véritables multinationales, pour lesquelles la production effectuée à l'étranger représente un pourcentage élevé de la production totale.

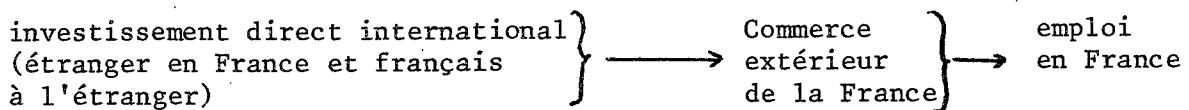
La politique des pouvoirs publics vis-à-vis des investissements français à l'étranger a été globalement favorable, mais moins que les industriels ne l'auraient souhaité (36). Elle a dérivé de deux axes qui ont guidé la politique industrielle depuis quinze ans. Le soutien à la constitution de grands groupes nationaux compétitifs, d'abord, a eu pour conséquence indirecte l'expansion internationales de ces entreprises. D'autre part, l'encouragement aux exportations a amené à autoriser et soutenir les investissements de production hors de l'hexagone quand ils ont des effets positifs sur la balance commerciale française (37).

Cette question du lien entre production à l'étranger et commerce extérieur est précisément au centre du débat sur les liens entre cette production à l'étranger et l'emploi en France.

II - LES LIENS ENTRE L'INTERNATIONALISATION ET L'EMPLOI EN FRANCE.

La poursuite de l'internationalisation de l'économie française, au moment où l'emploi industriel régresse, amène à se poser la question de l'existence d'une liaison de cause à effet entre ces deux phénomènes : l'internationalisation n'a-t-elle pas des conséquences sur l'emploi ? Les effets directs, même s'ils existent nous le verrons, ne sont pas systématiques : tous les investissements étrangers en France ne créent pas des emplois, et tous les investissements français hors de l'hexagone ne les réduisent pas. Les effets indirects, et les effets à long terme doivent aussi être pris en compte.

L'un des effets indirects les plus intéressants est celui sur le commerce extérieur. Si l'on pouvait connaître avec précision quels sont les effets des investissements étrangers en France et des investissements français à l'étranger sur les échanges extérieurs, on pourrait mieux appréhender les conséquences sur l'emploi : les méthodes existent pour calculer les équivalents emplois des importations et des exportations (1), et donc les effets sur l'emploi d'une modification de ces courants d'échanges. Le rapport Berthelot a ainsi calculé "Les impacts sur l'économie française de nos relations avec le tiers-monde" (2). Mais les conséquences de l'investissement international sur le commerce extérieur sont souvent mal connues, et, dans ces conditions, nous ne pourrions dégager que les grandes tendances de la relation :



Nous prendrons aussi en compte d'autres effets indirects de l'investissement international, par exemple au niveau de la compétitivité de l'industrie, donc de l'emploi "à long terme".

Suivant que l'on examine l'internationalisation "amont" ou "aval" de l'économie française, l'importance relative des effets directs et indirects de cette internationalisation sur l'emploi diffère.

1 - Emploi et multinationales étrangères en France.

1.1 - Les effectifs des multinationales étrangères en France.

Dans l'industrie environ 14 à 17% des effectifs sont contrôlés par des groupes étrangers (cf. tableau 4), groupes qui ont poursuivi leurs investissements dans les années récentes (cf. tableau 5). Mais cela n'exclut pas que la crise économique ait entraîné des mouvements de restructurations et de réduction des effectifs. Il est donc intéressant de comparer l'évolution de l'emploi des groupes étrangers à celui de l'ensemble des entreprises industrielles françaises.

On s'aperçoit (tableau 9) qu'entre 1974 et 1979, la réduction des effectifs a été parallèle et a touché environ 7% du personnel : - 327.000 emplois dans l'industrie, - 47.000 emplois dans la fraction contrôlée par les groupes étrangers sur cette période où la réduction d'effectifs des groupes étrangers en France apparaît semblable à celle constatée pour l'ensemble des entreprises. Mais cette comparaison a peu de sens. Alors que la délimitation de l'industrie a peu varié, le cercle des entreprises sous contrôle étranger a été modifié par les nouvelles prises de participation dans des sociétés françaises, et par les cessions d'entreprises à des actionnaires nationaux. Ainsi certaines grandes cessions (filiales de Chrysler, LTM, téléphones Ericsson,...) masquent une évolution de l'emploi des filiales de groupes étrangers, qui, si, on exclut ces opérations, semble alors voisine de la stabilité. Mais cette stabilité résulte elle-même en partie de nouvelles prises de contrôle... L'évolution annuelle des effectifs est difficile à analyser, à cause du poids plus élevé, à ce niveau, des grandes actions de croissance externe. Il semble toutefois qu'entre 1974 et 1975 la réduction de l'emploi des groupes étrangers en France ait été plus forte que celle de l'ensemble de l'industrie, ce qui manifesterait une réaction d'adaptation à la crise plus rapide de la part des multinationales étrangères.

TABLEAU 9 - L'emploi dans les entreprises industrielles françaises à participation étrangère majoritaire entre 1974 et 1979 (en milliers de personnes)
(entreprises de plus de 20 salariés)

	Effectifs des entreprises à participation étrangère majoritaire	Effectifs de l'ensemble de l'industrie française
au 31/12/1974	684	4800
au 31/12/1975 variation 74-75 en nbre et %	648 -36 - 5,3 %	4720 -80 - 1,7 %
au 31/12/1976 variation 75-76 en nbre et %	664 +16 + 2,5 %	4729 +9 + 0,2 %
au 31/12/1977 variation 76-77 en nbre et %	645 -19 - 2,9 %	4673 -56 - 1,2 %
au 31/12/1978 variation 77-78 en nbre et %	625 -20 - 3,1 %	4552 -121 - 2,6 %
au 31/12/1979 variation 78-79 en nbre et %	637 +12 + 1,9 %	4473 -79 - 1,7 %
<u>Variation des effectifs entre 1974 et 1979</u> en nbre et %	-47 - 6,9 %	-327 - 6,8 %

Source : "L'implantation étrangère dans l'industrie au..."
6 volumes du STISI - Ministère de l'industrie

L'analyse par secteurs se heurte aux mêmes difficultés (cf. Tableau 10). Mais les effets des grandes opérations de croissance externe sont plus facilement repérables : les cessions de Chrysler-France, L.M.T. et Téléphones Ericsson expliquent les baisses des effectifs sous contrôle étranger dans les secteurs du matériel de transport terrestre et du matériel électronique professionnel. Les données de ce tableau montrent cependant deux grandes évolutions, que nous préciserons par la suite :

- la pénétration étrangère se poursuit dans certains secteurs comme la parachimie-pharmacie, les biens de consommation non textiles, et les biens d'équipement, à l'exception des grands retraits déjà cités et liés à des décisions de l'Etat français : les effectifs sous contrôle étranger dans le grand secteur de la construction mécanique augmentent.

- Les groupes étrangers déjà implantés en France sont sensibles à la crise économique, comme leurs homologues nationaux : leurs effectifs dans les secteurs en difficulté comme la sidérurgie et le textile - habillement se réduisent fortement.

En définitive on voit qu'il est difficile d'interpréter les variations des effectifs contrôlés par les multinationales étrangères en France. Il serait souhaitable de différencier ce qui relève de l'expansion de la pénétration étrangère, et qui est significatif de l'attrait exercé par l'économie française, de ce qui relève de l'évolution "naturelle" des groupes étrangers déjà présents en France, et qui décrit un dynamisme ou une aptitude spécifique de résistance ou d'adaptation à la crise.

Concrètement on peut décomposer les variations des effectifs des multinationales étrangères en France en trois éléments :

1 - nouvelles implantations, unités créées par des groupes :

- 1.1 déjà présents en France
- 1.2 nouveaux investisseurs.

2 - opérations de croissance externe réalisées par les filiales françaises de groupes étrangers ou directement par ces groupes :

- 2.1 prises de contrôle
- 2.2 cessions.

3 - variations d'emplois des filiales existantes (à structures comparables) :

- 3.1 positives
- 3.2 négatives.

Nous essayons, dans les paragraphes 2 et 3, d'évaluer l'importance relative de chacune de ces composantes.

TABLEAU 10 - L'emploi dans les entreprises à participation étrangère
 (majoritaire plus minoritaire), par secteurs, au 31/12/1974, 1977
 et 1979. (en milliers)

Code secteur	Secteurs INSEE	1974 niveau	1977		1979		
			niveau	Var. 74-77 %	niveau	Variation 74-79 %	variation 74-79 total industrie %
s. 2	Matériaux construction-verre (T09, T10)	34	33,4	- 1,6	34,3	+ 0,8	- 11,5
s. 3	Minerais et métaux ferreux et non ferreux, fonderie, travail métaux (T 07, T 08, T 13) (1)	91	90,4	- 0,7	81,4	- 10,5	- 6,9
s. 4	Chimie base, fibres (T 11) (2)	41	36,8	- 10,2	36,9	- 9,9	- 4,4
s. 5	Papier carton, caoutchouc, plas- tiques (T 21, T 23)	69	67,3	- 2,5	62,3	- 9,7	- 3,4
	Biens intermédiaires (1) (2)	235	227,9	- 3	215	- 8,5	- 6,6
s. 8	Construction mécanique (T 14)	107	108,4	+ 1,3	118	+ 10,3	- 4,5
s. 9	Mat. électr. prof. (T 15 A) équipement ménager (T 15 B)	187	173,9	- 6,9	167,3	- 10,5	- 9,3
s. 10	Mat. tr. terrestre (T 16) (3)	98	110,9	+13,2	76	- 22,4	+ 5,5
	Biens d'équipement (3)	392	393,3	+ 0,3	361,4	- 7,8	- 3,1
s. 6	Parachimie pharmacie (T 12)	77	74,6	- 3,1	81,2	+ 5,4	- 1,2
s. 7 A	Textile habillement (T 18)	38	35,4	- 6,8	35,5	- 6,5	- 15,5
s. 7 B	Cuir chaussure, bois meubles divers, imp. presse édition (T 19, T 20, T 22)	57	53	- 7	58,9	+ 3,4	- 6,7
	Biens de consommation	172	163	- 5,2	175,6	+ 2,1	- 9,9
	Total industrie manufac- turière et mines	838	818	- 2,4	785	- 6,3	- 6,8

(1) minerais non ferreux exclu

(2) fibres art. synth. exclu

(3) Constr. navale, aéro, armement (T 17) exclu

(entreprises de plus de 20 salariés)

secret statistique

source : établi à partir de "l'implantation étrangère dans l'industrie au..." 6 volumes du STISI-
 Ministère de l'Industrie.

1.2 - Les créations brutes d'emploi.

La Délégation à l'Aménagement du Territoire mesure les créations d'emploi liées aux nouveaux investissements de production décidés par les groupes étrangers en France (3). Si l'on se réfère à notre décomposition, ces chiffres recouvrent les nouvelles implantations (1.1 et 1.2) plus les variations positives d'emploi des filiales existantes (3.1). Il s'agit donc des créations brutes d'emploi décidées annuellement (tableau 11).

Alors qu'entre 1971 et 1974 ces chiffres s'établissaient à 8-11.000 personnes par an, ils chutent en 1975 et 1976. Mais depuis 1977 le flux est continu et voisin de 12.000 emplois annuels. En sept années on peut estimer qu'environ 65.000 emplois ont été créés. Cela correspond à un apport important à l'industrie française même s'il est sans doute très inférieur à ce qu'il était dans les années 60-70. Les investisseurs étrangers ont ainsi été à l'origine d'un pourcentage significatif des emplois créés par l'ensemble des entreprises françaises et ayant bénéficié des primes d'action régionale : 16 % en 1975, 13 % en 1976, 23,5 % en 1977, 35 % en 1978 et 25 % en 1979 (4). Ce pourcentage - 22,5 % en moyenne sur la période 1975-1979 - est loin d'être négligeable, mais il est voisin du poids des entreprises étrangères dans l'industrie française (14 à 25 % selon les estimations). En effet une grande partie des créations brutes d'emploi des groupes étrangers en France est due aux filiales déjà présentes sur le territoire. Même si la période de comparaison des comportements est trop courte, on retrouve ici la tendance signalée au § 1.1 : les groupes étrangers semblent dans les années 1975 et 1976 avoir réagi plus fortement à la crise que les autres entreprises.

Ces créations brutes de + 65.000 emplois entre 1974 et 1981 ne se retrouvent pas sous la forme d'une augmentation des effectifs contrôlés par les multinationales étrangères en France, puisque, au contraire, une extrapolation du Tableau 9 conduit à estimer que ces effectifs contrôlés ont baissé d'environ 600.000 personnes pendant cette période. Cela est dû à deux autres phénomènes qui interviennent simultanément, à côté des créations brutes d'emplois : les mouvements de prises de contrôle et de cessions d'entreprises, et les réductions d'effectifs au sein des filiales existantes.

Tableau 11 - Créations d'emplois liées aux nouveaux investissements de production décidés par les firmes étrangères en France.

PAYS D'ORIGINE	ANNEE	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	Total 1974-1981
USA		2420	2313	3539	4596	4621	4213	6649	28.351
RFA		470	730	520	3600	2693	2459	1843	12.315
Grande- Bretagne		1365	310	510	832	1116	1475	532	6140
Bénélux			215	1323	1170	1210	378	261	4557
Pays Nordiques		50	215	449	180	347	407	290	1938
Espagne		235	365	160	500	120	400		1780
Autres (dont suisse)		760 (630)	530	1605 (275)	1033 (453)	1650 (665)	2406 (1850)	2092 (nd)	10076
Total		5300	4678	8106	11911	11757	11738	11667	65157

(Source : D.A.T.A.R.)

1.3 Le cas de 106 grands groupes étrangers en France.

Afin de préciser les résultats précédents, nous avons étudié un échantillon de multinationales étrangères en France. Pour cela, nous avons adressé à toutes celles qui employaient plus de 1000 personnes dans l'hexagone une enquête, portant sur leurs activités et leurs effectifs de 1974 à 1981, et sur l'existence d'opérations de croissance externe pouvant expliquer les variations d'effectifs (voir en Annexe n° 5 la liste des 106 groupes aux effectifs connus au moment de la rédaction de cette étude).

1.3.1 Résultats globaux: une réduction des effectifs des multinationales étrangères en France

On a montré précédemment comment la chute de l'emploi au sein des groupes étrangers en France était de même ampleur qu'au sein de l'industrie entière, mais semblait plus forte les premières années. On obtient ici un résultat inverse (Tableau 12). L'emploi dans les 106 groupes étran-

Tableau 12 - L'emploi de 106 grands groupes étrangers industriels en France entre 1974 et 1981.

	1974		1977		1981	
	effectifs	effectifs	Δ 74-77 %	Effectifs	Δ 74-81	
					Nombre	%
<u>106 grands groupes étrangers en France</u>	428325	427273	-0,2 %	348550	-79775	-18,6 %
<u>115 filiales de ces groupes présentes à la fois en 74 et 81 et n'ayant pas réalisé de grandes opérations de croissance externe.</u>	290199	275561	- 5 %	249911	-40288	-13,9 %
Ensemble de l'industrie manufacturière et des mines	5248000	5006000	-4,6 %	4563000	-685000	-13 %

(source : enquête auprès des 300 plus grands groupes étrangers en France, voir Annexe n° 5 liste des 106 groupes retenus).

gers se réduit plus fortement que dans l'industrie française entre 1974 et 1981, par contre il se maintient entre 1974 et 1977.

En réalité, la comparaison des effectifs des groupes avec ceux de l'ensemble de l'industrie est faussée par :

- les opérations de prises de contrôle : Poclain + 6600 personnes en 77, A. Martin + 4000 en 75, Boussois + 2600 en 81,..
- les opérations de cessions à des actionnaires nationaux ou de retraits : Idéal Standard - 5000 personnes en 75, Chrysler - 38000 personnes en 78, LMT (ITT) - 9000 en 77, LM Ericsson - 9000 en 78,...

Il est difficile de dire à quels résultats on arriverait si l'on excluait l'ensemble de ces opérations de croissance externe. Cette exclusion serait pourtant souhaitable, pour dégager la tendance "naturelle" de l'évolution de l'emploi au sein des entreprises sous contrôle étranger.

1.3.2 - L'emploi de 115 filiales de groupes étrangers : une approche de l'évolution "à structures constantes".

Nous avons retenu, parmi toutes les filiales des 106 groupes précédents, 115 entreprises qui étaient sous contrôle étranger à la fois en 1974 et en 1981, et qui n'ont pas réalisé pendant cette période d'importante opération de croissance externe (signalées dans l'enquête ou notoirement connues). La variation de leurs effectifs constitue donc une approche de l'évolution "à structures constantes", malgré le fait qu'elle inclue encore de nombreuses prises de contrôle d'entreprises moyennes et petites, qui n'ont pas toujours pu être éliminées.

Le résultat obtenu confirme alors celui des § 1.1 et 1.2 : ces 115 sociétés perdent 40.000 emplois entre 1974 et 1981, soit 13,9 % de leurs effectifs, proportion voisine de celle de l'ensemble de l'industrie : - 13 % (Tableau 13). Et, comme pour les entreprises françaises la chute commence dès les premières années : - 5 % de 1974 à 1977, L'élimination des principales causes de biais statistique font donc apparaître les groupes étrangers comme ayant en matière d'emploi un comportement semblable à celui des entreprises nationales.

Ces chiffres résultent d'évolutions qui sont très diverses selon les entreprises. Ainsi, 40 d'entre elles voient leur emploi augmenter, et 75 diminuer. Du point de vue des variations d'effectifs cinq situations types se rencontrent :

- entreprises qui augmentent fortement leur personnel (dynamisme, implantation récente...) : Dupont, Hewlett - Packard, Corona, Astra Calvé, Basf, Union Carbide...
- entreprises qui maintiennent ou accroissent légèrement leurs effectifs : IBM, Ina roulements, Mobil, P^octer et Gamble, Sulzer,...

TABLEAU 13 - L'emploi dans 115 filiales de groupes étrangers en France,
par secteurs, de 1974 à 1981 (1).

Secteurs (INSEE)		Nombre de filiales			Variation des effectifs 74-81 en %	
		Total	dont l'emploi a été maintenu		filiales de groupes étrangers	ensemble de l'industrie (2)
T09 } T10 }	Matériaux construction, verre	6	2	4	- 21,8	- 15,8
T07, } T08, } T13 }	Minerais et métaux ferreux et non ferreux, fonderie, travail métaux	5	0	5	- 26,5	- 15,3
T11	Chimie base, fibres	9	6	3	- 1,4	- 13,2
T21, } T23 }	Papier, carton, caoutchouc, plastiques	4	0	4	- 16,1	- 12
Biens intermédiaires		24	8	16	- 16	- 14,5
T14	Construction mécanique	11	5	6	- 25,4	- 14,4
T15	Construction Electrique et Electroni- que	18	5	13	- 13,6	- 7
T16	Matériel transport terrestre	9	1	8	- 18,3	- 5,9
Biens d'équipement (T17 inclus)		38	11	27	- 16,7	- 8,3
T12 } T18, } T19, } T20, } T22 }	Parachimie Pharmacie Textile habillement, cuir chaussures Bois meubles divers, imp. presse	28 6	15 4	13 2	- 3,4 + 13	- - 19,1
Biens de consommation		34	19	15	- 1,8	- 17,1
Total industrie manufacturière		96	38	58	- 13,4	- 13
T02, T03	Industrie agro-alimentaires	11	2	9	- 6,9	- 1,3
T05	Pétrole, gaz	4	1	3	- 24	- 0,8(3)

(1) Filiales existant à la fois en 1974 et en 1981 et n'ayant pas réalisé de grandes opérations de croissance externe (source : enquête)

(2) source : Tableau 3

(3) Total du secteur énergie U03

- entreprises qui maintiennent ou augmentent leurs effectifs de 74 à 77, mais les réduisent ensuite beaucoup, comme si la crise économique les atteignait avec retard : CGCT, Dunlop, Massey - Fergusson, Recticel, Duquesne Purina, Vieille Montagne, Biscuiterie Nantaise...
- entreprises dont l'emploi se contracte de 74 à 77, puis s'améliore, comme si une reprise succédait à une adaptation immédiate à la crise : Hoover, TRT, Villeroy et Boch, NCR,...
- entreprises qui réduisent fortement leurs effectifs : BP, CEM, Caterpillar, Corning, Courtaulds, Esso, Unic, Goodyear, Montedison, Norton, Shell, Singer, SKF...

Il est donc difficile de dire, à ce niveau, si l'appartenance à un groupe étranger permet de mieux résister temporairement ou durablement à la crise, ou si, au contraire, elle entraîne une plus grande sensibilité à la conjoncture économique.

L'examen des évolutions sectorielles dégage des tendances qui semblent, par contre, significatives. Certains résultats précédents (cf. tableau 10) sont confirmés, en particulier l'évolution défavorable de l'emploi des groupes étrangers dans les secteurs des biens intermédiaires et d'équipement, et celle, positive, dans les secteurs des biens de consommation courante et de la chimie fine (cf. tableau 13).

Ainsi, dans la quasi totalité des secteurs des biens intermédiaires les chutes d'emploi au sein des groupes étrangers sont très élevées, supérieures à la moyenne française - Corning (verre) perd par exemple 1936 emplois (- 43 % de ses effectifs 74), Vieille Montagne 266 (- 13 %) Compagnie du Ronéo 891 (- 43 %). La bonne résistance apparente des effectifs dans la chimie de base n'est pas générale. Elle provient ici du dynamisme de Shell Chimie, Esso Chimie, Dupont, Grace... qui compense les réductions d'effectifs chez Courtaulds (1131, - 43 %), Montefibre (-32 %)...

Dans les trois grands secteurs des industries de biens d'équipement les 38 filiales retenues ici réduisent en moyenne leurs effectifs plus fortement que ne le font l'ensemble des entreprises françaises. Dans la construction mécanique cela provient des fortes contractions d'emplois chez Massey Fergusson, Singer, SKF, Bennes Marrel. Dans la construction électrique de celles de CEM, Claude, CGCT, Radiotechnique, Sperry, ... Dans les matériels de transport terrestre de la quasi totalité des filiales, et en particulier de Floquet Monopole, Unic... Certes, certaines filiales font preuve d'un réel dynamisme de l'emploi, comme Ina roulements, CCM Sulzer, Liebherr France, Hewlett-Packard, IBM. La tendance globale d'évolution, même si elle mériterait d'être confirmée par un plus grand nombre d'observations, apparaît défavorable. Il s'agit d'un résultat significatif : dans les secteurs très pénétrés des industries mécaniques, électriques et électroniques, et dans celui des matériels de transport terrestre, les groupes étrangers, réduisent en définitive plus fortement leurs effectifs que l'ensemble des entreprises, sans doute pour des raisons de stratégies globales.

Enfin le dynamisme propre de l'emploi des groupes étrangers en France vis-à-vis des autres entreprises de ce secteur se trouve confirmé dans les industries des biens de consommation (bien qu'ici le nombre d'observations soit faible), et dans celui de la Parachimie - Pharmacie : dans cette activité, même si l'emploi total des groupes étrangers diminue, plus d'une filiale sur deux a des effectifs en hausse (cf. Basf, Dow Chemical, ICI Pharma, Corona, Union Carbide, ...).

Autre résultat, les petites unités étrangères apparaissent comme se comportant, du point de vue de l'emploi entre 74 et 81, mieux que les plus grandes filiales. Ainsi 38 % seulement des filiales de moins de 1000 personnes en 1974 ont réduit leurs effectifs entre 1974 et 1981, contre 63 % pour les filiales de plus de 1000 salariés. Ces 36 petites et moyennes entreprises accroissent leurs effectifs de + 11 % entre 1974 et 1981, alors que l'ensemble des filiales de groupes étrangers les réduit de 13,9 %. Les petites unités correspondent souvent à des implantations récentes, ou dans des activités en forte croissance. Les grandes unités sont fréquemment plus anciennes, et sont l'objet de plans de restructuration et de rationalisation. On retrouve donc, pour les entreprises étrangères, la tendance générale des petites et moyennes entreprises françaises à mieux résister à la crise économique, du point de vue de l'emploi.

1.4 - Stabilité de l'emploi : la politique des groupes étrangers face à la crise.

Subissant les effets de la crise dans toutes leurs activités internationales, les multinationales étrangères implantées en France s'adaptent à cette nouvelle situation selon trois modalités principales que l'on observe parallèlement au sein des autres entreprises (2.4.2) : réduction d'activité et des effectifs, rationalisation de l'organisation, désinvestissements.

Première adaptation, la réduction d'activité, consécutive à la baisse de la demande, entraîne dans l'ensemble des réductions d'effectifs, plus fréquents dans les grandes filiales (§1.3).

Deuxième adaptation, les groupes qui avaient effectué de nombreuses prises de contrôle d'entreprises françaises, rationalisent leur organisation juridique et administrative sur l'hexagone, en supprimant ou fusionnant certaines filiales. Ils recentrent aussi leurs activités en abandonnant des participations non contrôlantes et les filiales qui représentent des activités annexes par rapport aux axes de développement stratégique retenus. Cela est le cas pour le groupe Hoechst, et plus largement dans le secteur transformation chimique au sein duquel 92 sociétés sous contrôle étranger disparaissent ainsi en quatre années (5).

Troisième forme d'adaptation, les désinvestissements stratégiques. Ils correspondent à des arrêts d'activités jugées non rentables ou non prioritaires. Les groupes recentrent alors leur production en France sur certains créneaux. Les cessions peuvent se faire au profit d'autres investisseurs étrangers présents dans le secteur de la société cédée, et qui renforcent alors leur présence en France : Gécoma cède A. Martin à Electrolux, Genesco cède les chaussures Jourdan à Loew, Electobel cède Loga-

bax à Olivetti, ... Des investisseurs nationaux peuvent reprendre les activités cédées : cf. Peugeot reprend Chrysler France, Sambron une partie de Richier, BSN les filiales de Brooke Bond Liebig... Enfin les désinvestissements se traduisent souvent par des cessations pures et simples d'activités : cas de Corning Glass, Montedison, Burroughs, Courtaulds, SKF, American Standard, John Deere, B.P., ... (6). On doit souligner que ces désinvestissements se traduisent assez souvent par des réductions d'emplois, même quand il y a seulement changement du titulaire du contrôle. Les opérations concernent le plus souvent des activités dont la rentabilité fléchit du fait de la crise. Mais la nouvelle situation économique pousse aussi les groupes à redéfinir leurs stratégies et à se séparer d'activités françaises encore rentables. Les multinationales, par le recentrage de leurs activités sur leurs points forts, par la spécialisation de leurs unités de production dans les différents pays et par le redéploiement géographique de certaines activités, répondent à la crise économique en tirant au maximum parti des gains qu'une division internationale du travail procure. Les groupes français réalisent aussi des actions semblables de recentrage, spécialisation et redéploiement. Mais il semble que les groupes étrangers aient adopté plus rapidement cette politique. En outre, dans les cas où l'adaptation à la crise implique des réductions d'effectifs, voire des cessations d'activité, les groupes étrangers en France semblent parfois agir plus brusquement que les groupes français. Les groupes étrangers apparaissent aussi souvent en position de force pour négocier des aides élevées au maintien de certaines de leurs activités (cf. Ford à Bordeaux en 1981).

1.5 - La diffusion de la pénétration étrangère dans les PME.

Pour les multinationales étrangères en France le mouvement d'adaptation à la crise ne passe pas uniquement par la rationalisation des activités des grandes filiales : une diffusion de leur présence au sein du tissu industriel des PME se réalise aussi depuis 1974.

L'étude exhaustive de la situation en 1974 et en 1977 a montré "l'importance des prises de contrôle dans des sociétés petites ou moyennes, faites soit par de grands groupes étrangers ou leurs filiales, soit par des groupes étrangers moyens ou petits qui s'implantent alors pour la première fois en France(7)".

Deux études plus récentes, portant sur la période 1974-1980 et sur l'action des multinationales étrangères dans deux régions françaises (8) ont montré :

- l'importance croissante des prises de contrôle de PME, portant le plus souvent sur des entreprises performantes (cf. prise de contrôle de Médicornéa par une filiale américaine de Nestlé en 1981),

- l'importance des créations de petites unités, utilisant des technologies de pointe, filiales de groupes étrangers (cf. Rockwell Collins et Rhor France à Toulouse) ou filiales conjointes d'un groupe étranger et d'un groupe français (cf. Renix à Toulouse, Dypy à Albi, Harris, TRW, et Intel dans les composants...).

Dans un contexte de croissance mondiale ralentie, d'économie française en crise, les grands groupes étrangers, eux-mêmes en difficultés, investissent de plus en plus sur des créneaux technologiques, et les groupes étrangers de taille moyenne manifestent leur dynamisme en s'implantant pour la première fois sur l'hexagone.

1.6 - Salaires, qualification, productivité.

Une étude réalisée par l'INSEE et portant sur 319 groupes français en 1974, fait apparaître que les entreprises dépendant de groupes étrangers ont des salaires moyens, une valeur ajoutée par personne (productivité du travail) et un rendement économique supérieurs à ceux des entreprises dépendant de groupes français et des entreprises indépendantes (9). Sur la base d'un échantillon de 413 entreprises françaises, on obtient des résultats parfois contradictoires qui montrent que l'analyse comparative est difficile, l'appartenance sectorielle fine des groupes étrangers en France pouvant biaiser les résultats (10). Les statistiques du S.T.I.S.I. enfin établissent que pour 26 secteurs sur 35 la rémunération moyenne par personne et la valeur ajoutée brute par personne sont supérieures pour les entreprises à participation étrangère (cf. Annexe 6). Ce résultat est donc confirmé, même s'il ne s'agit que d'une tendance.

En conclusion, les politiques d'emploi des multinationales étrangères en France s'expliquent par quatre phénomènes principaux :

- l'appartenance sectorielle : la spécialisation dans les biens d'équipement et plus largement dans les activités à fort contenu technologique se traduit par des qualifications et des salaires tendanciellement supérieurs,

- l'appartenance à des groupes étrangers, mettant en oeuvre une division internationale des tâches, transforme certaines filiales françaises en filiales - ateliers, les services commerciaux, techniques, de recherche étant localisés hors de France avec des répercussions possibles sur la structure de l'emploi.

- la taille et la position sur le marché des entreprises.

- enfin la pression de l'environnement économique et social, et la volonté même des entreprises multinationales amène celles-ci à aligner leur politique sociale sur les pratiques en vigueur dans la branche et en France, ce qui tend à une homogénéisation des comportements.

Il s'agit de tendances contradictoires, et qui peuvent aussi varier au cours de l'existence d'une filiale particulière, au fur et à mesure qu'évolue la place de cette filiale au sein du groupe multinational.

1.7 - Localisation et aménagement du territoire.

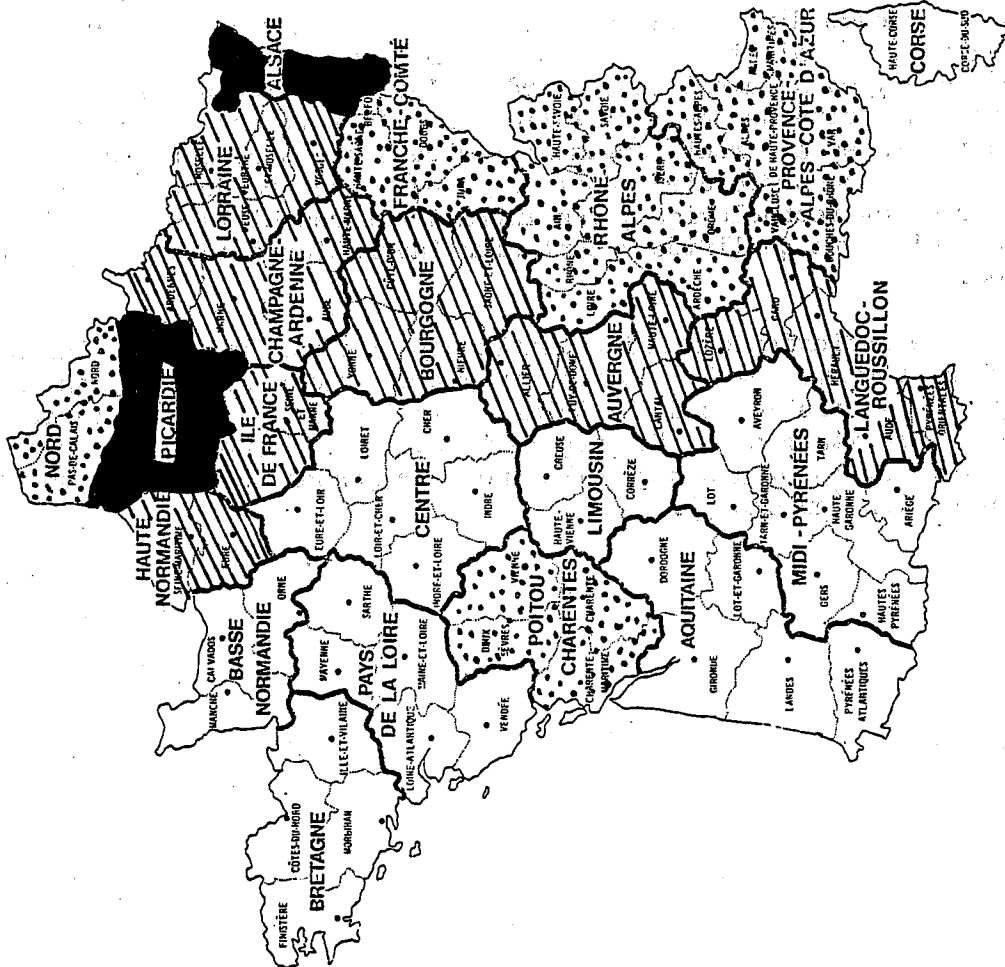
L'une des raisons pour lesquelles les autorités françaises recherchent les investissements étrangers est le rôle qu'ils peuvent jouer dans le développement des régions sous-industrialisées de l'ouest et du sud, et dans la reconversion des régions d'ancienne industrialisation, touchées par la crise, comme le Nord (textile) et la Lorraine (sidérurgie). On peut effectivement penser que les multinationales étrangères sont plus mobiles et plus sensibles aux incitations à la localisation dans les zones prioritaires de l'aménagement du territoire. Les grandes implantations d'IBM à Montpellier et Bordeaux, de Ford à Bordeaux, de Motorola à Toulouse et Angers... en témoignent.

Pourtant, la localisation spatiale des multinationales étrangères en France coïncide avec le niveau de développement industriel des régions. Les indices de pénétration de l'industrie sont faibles dans l'Ouest et le Sud-Ouest et élevés en région parisienne, dans le nord, l'est, les régions Rhône-Alpes et Provence Côte d'Azur (graphique 1). Les effectifs absolus sous contrôle étranger ont une répartition semblable : au 1/1/79 218000 personnes en région parisienne, 70000 en Rhône Alpes... et seulement 12000 en Midi-Pyrénées (graphique 2). Même si telle ou telle implantation dans une ville sous-industrialisée du sud ou de l'ouest de la France a pu avoir un effet important sur l'emploi, on constate que, globalement, l'investissement étranger ne s'est pas plus intensément dirigé vers les régions "sous-développées". Il ne semble donc pas avoir contribué au meilleur équilibre géographique de l'emploi (11). A moins d'affirmer, ce qui selon nous est exact, qu'en l'absence d'une politique volontariste d'aménagement les groupes étrangers se seraient encore plus nettement concentrés dans les régions développées, et auraient joué un rôle d'accélération des inégalités régionales. Cette tendance s'explique par le fait que les régions déjà industrialisées attirent fortement les multinationales : les possibilités de prises de contrôle d'entreprises y sont plus grandes, et l'environnement industriel et technologique, les infrastructures et la disponibilité en main d'oeuvre qualifiée y sont plus favorables à la création d'entreprises.

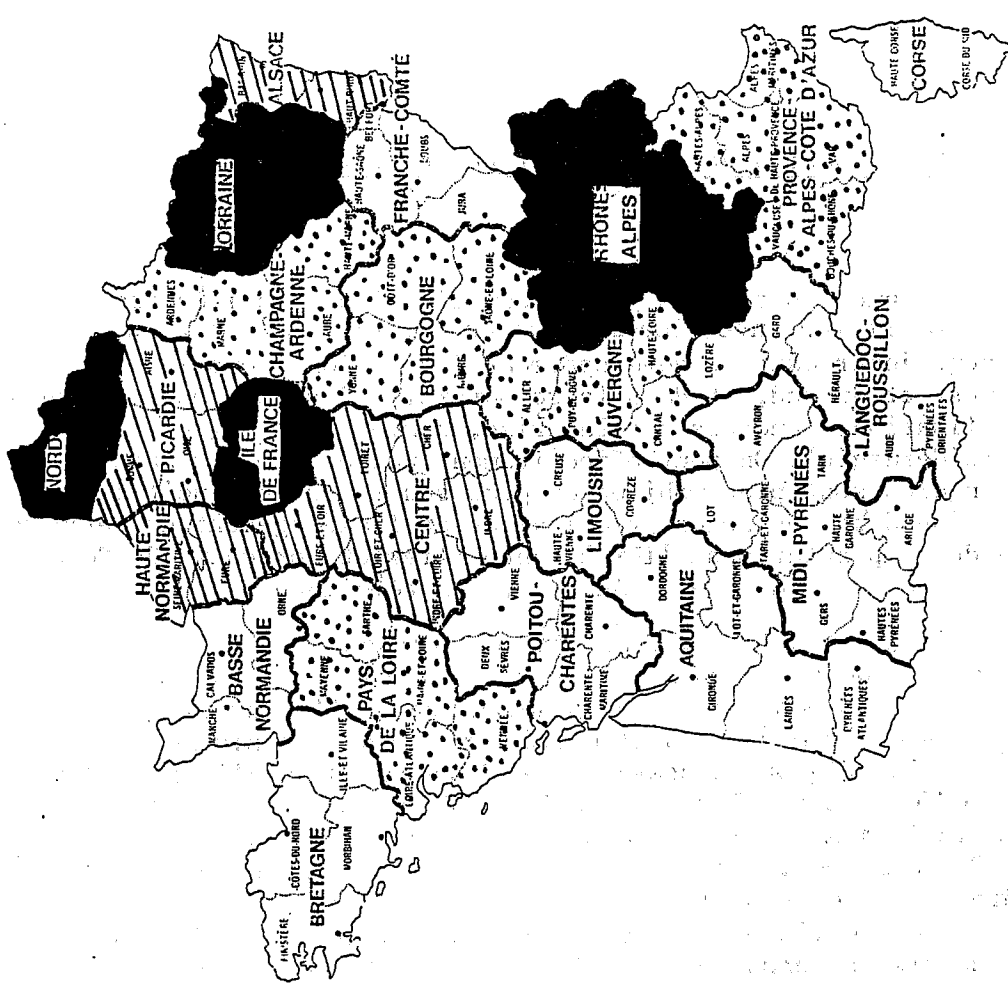
Une inflexion contraire semble cependant exister dans les années récentes. L'examen de la répartition géographique des créations brutes d'emplois (statistiques de la Datar analysées au 1.2) montre que les régions prioritaires de l'aménagement reçoivent 51% des emplois créés entre 1977 et 1980, alors qu'elles ne représentent que 30% du total des effectifs (annexe 7).

Graphique 1 - Indice de pénétration étrangère dans l'industrie suivant les régions,
 au 1/1/79 -

(calculés sur la base des effectifs salariés dans les établissements industriels de plus de 20 salariés - méthode STISI)



Graphique 2 - Effectifs salariés des établissements appartenant aux entreprises industrielles à participation étrangère (majoritaire ou minoritaire)
 au 1/1/79 -



1.8 - Les effets indirects sur l'emploi.

Par le biais des flux internationaux de marchandises qu'elles induisent, et par celui de leurs achats à des fabricants nationaux, les multinationales étrangères en France influencent le commerce extérieur et l'activité globale de l'économie : il s'agit en définitive de deux effets indirects importants sur l'emploi, que nous examinons dans cette section. Nous omettons d'autres effets moins immédiats sur l'emploi, comme les effets sur la recherche technologique et les échanges internationaux de technologie dont les effets sont mal étudiés (12).

1.8.1 - Liés aux stratégies poursuivies par les groupes étrangers (typologie).

Le rôle qu'un groupe étranger veut faire jouer à sa filiale française détermine les caractéristiques principales de l'activité de celle-ci :

- nature de sa production (plus ou moins grande spécialisation),
- intégration plus ou moins grande de la production, avec plus ou moins d'achats réalisés soit localement en France, soit à l'étranger en provenance d'autres unités du groupe,
- nature du marché visé (national ou international) et orientation géographique des exportations éventuelles.

Bien que les situations concrètes soient très diverses d'une entreprise à l'autre, une typologie des stratégies poursuivies par les multinationales étrangères en France permet d'analyser leurs conséquences indirectes sur le commerce extérieur, sur les activités induites, et donc sur l'emploi. On peut distinguer (13) :

- la stratégie d'approvisionnement : l'objectif est de se procurer en France une matière première ou un produit,
- la stratégie de marché : l'objectif principal est d'accéder au marché français en produisant sur place. Le marché visé peut quelque fois être plus large et concerner une zone d'influence française (cf. l'Afrique) ou le marché européen. La production de la filiale peut être très intégrée, ou au contraire dépendre d'approvisionnements d'éléments fournis par des unités étrangères du groupe,
- la stratégie de production : l'objectif est de produire en France un élément réexporté vers les autres filiales. L'unité française devient une véritable filiale-atelier (la production locale pouvant être plus ou moins intégrée),
- la stratégie globale (ou de la spécialisation internationale de la production) : voisine de la précédente, mais la filiale française est spécialisée dans la production de certains éléments destinés à toutes les autres filiales étrangères du groupe et dans l'assemblage, à partir d'éléments importés en grande partie, d'un produit de la gamme vendu en France et exporté vers les autres unités. La filiale française impor-

te alors pour les commercialiser les autres produits finis du groupe. C'est la stratégie la plus complexe et qui donne lieu aux échanges internationaux les plus intenses.

En s'implantant en France les groupes étrangers poursuivent rarement une stratégie d'approvisionnement, ou une stratégie de production, laquelle est fréquente pour les implantations dans les pays du tiers monde à coûts salariaux très faibles. Les caractéristiques de l'économie française - grande taille du marché, et appartenance à la Communauté Economique Européenne - expliquent pourquoi la stratégie la plus fréquente est la stratégie de marché, avec ses deux variantes d'accès au seul marché français ou d'accès à la fois au marché national et à un marché plus vaste. Cette même taille du marché français explique aussi pourquoi les stratégies centrées sur l'accès à ce seul marché sont très fréquentes (alors que les implantations étrangères en Belgique, petit marché, sont très souvent conçues comme des bases de réexportation vers l'Europe (14)).

1.8.2 - Effets sur le commerce extérieur.

Ces effets vont différer suivant la stratégie mise en oeuvre par le groupe étranger en France. Très schématiquement :

- la stratégie d'approvisionnement entraînera des exportations françaises élevées,
- la stratégie de production devrait aussi se traduire par des exportations fortes et améliorer la balance commerciale de la France, bien qu'une partie importante des fournitures puisse être importée,
- la stratégie globale impliquera des importations et des exportations très élevées, et pouvant s'équilibrer : l'effet net sur le commerce extérieur est incertain, et sans doute souvent de faible ampleur (voire négatif si l'on prend en compte la commercialisation des produits finis importés),
- la stratégie de marché aura des effets variables suivant le niveau d'importations de demi-produits. S'il est faible (production française intégrée). Cette stratégie sera de peu d'effet sur la balance commerciale quand la production est destinée au seul marché français, et aura un effet positif sur cette balance quand elle sera destinée aussi au marché européen. Au contraire, si les importations sont élevées, et si le marché visé est limité au marché français, l'effet net sur la balance commerciale sera négatif. Cette dernière situation est la plus fréquente, ou du moins concerne les plus grandes implantations, comme en témoignent les résultats statistiques cités plus loin. Enfin, si les importations sont significatives et si la production est en partie exportée, l'effet net est incertain.

Pour chaque cas particulier d'investissement d'un groupe étranger en France il faut examiner non seulement la stratégie poursuivie par ce groupe, mais aussi les modalités de son implantation : quand il y a prise de contrôle d'une société française, par exemple, des flux de commerce extérieur et d'approvisionnement en France pré-existaient, qui seront progressivement modifiés.

Si l'on s'intéresse aux effets globaux de l'ensemble des multinationales étrangères en France sur le commerce extérieur, on comprend que ceux-ci dépendront de la fréquence relative selon laquelle les groupes étrangers utilisent telle ou telle stratégie lors de leurs implantations en France. Aucune étude n'a examiné de façon exhaustive ces stratégies, par contre on dispose aujourd'hui d'un certain nombre de travaux statistiques qui décrivent le comportement à l'exportation et à l'importation des entreprises étrangères implantées en France.

Dans une étude couvrant toutes les unités industrielles de plus de 10 salariés, le ministère de l'Industrie a montré qu'en 1976 l'ensemble des entreprises françaises sous contrôle étranger vend à l'exportation 17,9 % de sa production, contre 23,2 % pour les entreprises sous contrôle national (15). Les auteurs concluent que cette tendance provient essentiellement des plus grandes des entreprises sous contrôle étranger pour lesquelles "cela correspond à l'objectif principal d'extension de la part du marché intérieur et de substitution d'exportation par une production délocalisée". Nous avons confirmé ce phénomène par l'étude d'un échantillon de 413 sociétés : les 59 entreprises sous contrôle étranger sont en moyenne moins exportatrices que celles sous contrôle national, et aussi moins multinationalisées. Ce double résultat s'explique par "la prédominance, au sein des groupes étrangers implantés en France, des stratégies d'accès au marché local" (16).

Cette moindre ouverture à l'exportation des filiales de groupes étrangers laisse supposer, à contrario, qu'en moyenne ces entreprises réalisent des importations supérieures à celles des entreprises sous contrôle national. Deux chercheurs du C.E.P.I.I. ont ainsi réalisé un premier test très global. Ils ont rapproché les indices de pénétration étrangère calculés par le STISI et ceux des importations, pour les mêmes secteurs industriels français, et ils ont mis en évidence un parallélisme entre ces deux taux (17). La comparaison de deux matrices du commerce extérieur et de l'investissement international permet de montrer (secteur par secteur) qu'aux déficits dans les échanges bilatéraux de la France sont presque toujours associés des déficits élevés dans les balances bilatérales d'investissements directs internationaux (18).

Mais ces deux résultats sont encore trop globaux. L'hypothèse posée précédemment se trouve par contre vérifiée dans une étude récente du S.T.I.S.I., portant sur l'ensemble des entreprises industrielles : les entreprises dépendantes de l'étranger ont des propensions à importer (29% en moyenne) supérieures aux entreprises sous contrôle national (15,4 % en moyenne), surtout dans les industries des biens d'équipement. Cette supériorité est marquée quelle que soit la tranche de taille des entreprises. Comme les écarts entre les propensions à exporter sont plus faibles, J.P. François et J. Mathis concluent : "les filiales étrangères sont très dépendantes d'approvisionnements extérieurs ce qui, compte tenu de l'écart beaucoup plus faible à l'exportation indique que, globalement, elles exercent une influence négative sur la balance commerciale de la France" (19).

Même si cet effet diffère suivant le mode d'insertion de ces filiales au sein des groupes, il est donc aujourd'hui statistiquement établi que les filiales de production des groupes étrangers en France ont, en moyenne, des taux d'exportations voisins de ceux des entreprises nationales, mais des taux d'importations très supérieurs.

Cette tendance apparaît clairement lors des prises de contrôle d'entreprises par des multinationales étrangères. La société française est, dans ces cas là, insérée dans l'organisation internationale du groupe, en particulier par une spécialisation de sa production. Certes, celle-ci est alors diffusée par le réseau international du groupe, ce qui peut se traduire par une croissance des exportations. Mais, inversement, cette production incorpore de façon croissante des éléments importés d'autres unités étrangères, et le réseau commercial en France diffuse de plus en plus des produits finis du groupe étranger, importés en l'état. D'où un accroissement des importations supérieur à celui des exportations. La prise de contrôle du grand groupe de matériels de travaux publics (pelles hydrauliques), Poclain, par le groupe Case (USA) en 1977 a eu ce type de conséquences (20). Il en a été de même pour le rachat de la société Logabax, numéro un français de la péri-informatique par Olivetti en juin 1981, ou pour celui de la P.M.E. performante Médicornéa (lentilles de contact) par Nestlé en novembre 1981 (21).

1.8.3 - Effets sur les activités induites : fournisseurs et sous-traitants.

Bien que les informations statistiques soient encore inexistantes en France sur cette question, certains phénomènes sont manifestes. Tout d'abord, il existe une tendance générale à une plus faible insertion nationale ou régionale de la production des filiales de groupes étrangers. Un bilan de la D.A.T.A.R. le soulignait déjà en 1974 (22).

Le degré de cette insertion varie suivant la stratégie poursuivie par la multinationale étrangère. Ce sont les stratégies de production et les stratégies globales qui insèrent le plus fortement les filiales françaises dans l'organisation internationale des groupes, et donc les déconnectent le plus du tissu industriel national (cf. Motorola à Toulouse, ou R. Bosch à Rodez (23)). Les stratégies de marché laissent souvent plus d'autonomie aux filiales, donc plus de possibilités de nouer des relations économiques avec des entreprises françaises. Ce degré d'insertion varie aussi avec l'histoire de la société : les filiales anciennement établies, ou qui résultent d'une prise de contrôle, ont une politique d'achat et de sous-traitance souvent proche de celles des entreprises françaises. Enfin certaines entreprises étrangères développent ces commandes aux fournisseurs locaux à la fois pour des raisons techniques, et pour apparaître comme des producteurs nationaux. L'exemple type de cette politique est celui d'IBM à Montpellier.

En définitive les activités induites en France par les multinationales étrangères sont, en moyenne, plus faibles comparativement aux autres entreprises. Les effets indirects sur l'emploi, correspondant à ces activités, le sont aussi.

1.9 - Conclusion

En omettant la diversité des situations individuelles et des tendances sectorielles, on peut schématiser les principales conclusions de cette première partie.

L'implantation des multinationales étrangères a des effets directs nets sur l'emploi en France qui semblent être en moyenne positifs. Cela provient essentiellement des nouvelles implantations par créations d'unités. En effet les prises de contrôle d'entreprises françaises ont un impact nul, voire négatif sur l'emploi. Quant aux filiales existantes, il semble que leurs effectifs varient en moyenne comme ceux des entreprises nationales, voire se réduisent plus fortement à la suite des difficultés que subissent les grands groupes multinationaux.

Au contraire les effets indirects sur l'emploi sont tendanciellement positifs pour ce qui concerne les activités induites par les multinationales étrangères dans l'hexagone. Ils sont en moyenne tendanciellement négatifs pour ce qui concerne les propensions de ces entreprises à l'importation, et donc les conséquences sur le commerce extérieur et les emplois correspondants (24).

2 - Emploi et multinationales françaises à l'étranger.

Les effets des multinationales françaises sur l'emploi en France sont moins apparents que ceux des multinationales étrangères, puisque la multinationalisation se traduit par des créations d'emplois hors de France. On ne peut parler d'effets directs que pour les cas de transfert de production française vers l'étranger : nous verrons que ces délocalisations de production, difficiles à déterminer, sont, contrairement à ce que l'on pense souvent, en définitive assez peu fréquentes. L'étude des effets des multinationales françaises sur l'emploi en France doit aussi se centrer sur celle des effets indirects, effets de la production étrangère sur le commerce extérieur, sur la rentabilité et la croissance des entreprises françaises. Cet examen des effets indirects est lui-même délicat puisqu'il est difficile de dire ce qui se serait passé en l'absence d'investissement à l'étranger. D'où le parti pris adopté ici de mettre avant tout en évidence des faits, des données structurelles, comme d'ailleurs dans l'ensemble de l'étude :

- la croissance des effectifs employés à l'étranger par les firmes françaises (§ 1 et 3)
- l'existence d'exportations induites par la production étrangère (§ 4)
- l'importance des réductions d'emploi en France au sein des multinationales françaises, liées à la crise économique et aux investissements de productivité (§ 3 et 4).

2.1 - Emploi total des multinationales françaises en France et hors de France (estimation).

En l'absence de statistiques disponibles nous réalisons ici des estimations, qui sont rendues possibles par le fait que les entreprises petites et moyennes sont peu souvent multinationalisées, les grands groupes représentant l'essentiel du phénomène. Nous ~~excluons~~ les filiales de groupes étrangers possédant elles-mêmes des filiales étrangères, comme l'Oréal, Roussel-Uclaf, ..

2.1.1 - Effectifs totaux employés dans les filiales étrangères.

Au 31/12/1981 les 36 premières multinationales industrielles françaises employaient 570000 personnes hors de France (cf. tableau 16) Mais ce chiffre inclut 41000 salariés des compagnies pétrolières et environ 45000 appartenant à des filiales de bâtiment et travaux publics des groupes industriels. L'application du taux de multinationalisation de la production, que nous avons estimé sur la base des chiffres d'af-

faïres des filiales productrices en 1974, soit 11 %, majoré à 15 % pour tenir compte de l'évolution entre 1974 et 1981, donne 684.300 personnes. On peut donc estimer en 1981 à plus de 600.000 personnes les effectifs des filiales étrangères des entreprises industrielles françaises sous contrôle national, énergie et bâtiment exclus. Il s'agit d'effectifs consolidés, qui sous estiment les effectifs réellement contrôlés (25).

2.1.2 - Effectifs totaux des multinationales françaises en France.

Les 36 premières multinationales françaises sous contrôle national employaient au 31/12/1981 plus de 1.330.000 personnes en France, dont 47.000 dans l'activité pétrolière, et 46.000 dans le bâtiment et les travaux publics. Le chiffre de 1.200.000 constitue donc une borne inférieure de l'estimation, puisque toutes les multinationales moyennes en sont absentes. Une estimation directe peut être réalisée, en retenant tous les effectifs des établissements de plus de 500 salariés, 60 % de ceux de 100 à 500 salariés et 10 % de ceux de 10 à 100 salariés, puis en retranchant les effectifs des grands groupes publics, coopératifs, aéronautiques, sidérurgiques non multinationaux, et ceux des groupes étrangers en France. On arrive à un chiffre de 1.554.000 personnes. Les entreprises multinationales françaises de l'industrie manufacturière (pétrole, bâtiment et t.p. exclus) employaient donc en France en 1981 environ 1.500.000 personnes, soit le tiers des effectifs industriels (26).

Tableau 14 Effectifs des multinationales industrielles françaises en France et hors de France (estimations sur 1981).

	Effectifs des multinationales étrangères en France	Effectifs des multinationales françaises	
		en France	à l'étranger
énergie	21000 (2)	47000*	41000*
<u>industrie manufacturière</u> (énergie, bât. tp. exclus) et % des effectifs de l'industrie française (1)	616000 (2) 13,5 %	<u>1500000</u> 33 %	<u>600000</u> 13 %
bâtiment et travaux publics	nd	230000	150000

(1) 4562000 personnes dans les établissements de plus de 10 salariés

(2) données au 1/1/80 (source STISI)

* CFP et SNEA seulement

2.2 - Salaires, productivité, rentabilité et croissance des multinationales françaises

Dans les entreprises multinationales françaises les salaires et la productivité sont en moyenne supérieurs par rapport aux entreprises non multinationales, cette dernière caractéristique n'étant cependant vérifiée que pour les entreprises très multinationalisées. Ces résultats ressortent de l'étude d'un échantillon de sociétés (27). Les entreprises multinationales françaises ont, de ce point de vue, des caractéristiques voisines de celles des groupes étrangers (28).

A partir du même échantillon on a mis en évidence un résultat autrement important, car il a des conséquences sur l'emploi. Les 155 entreprises multinationales françaises ont en effet une rentabilité nette de la société mère en moyenne supérieure à celle des entreprises françaises non multinationales. Certes des facteurs autres que l'activité étrangère interviennent pour expliquer la rentabilité supérieure des firmes multinationales, mais, à l'issue de tests statistiques, "on doit admettre que la multinationalisation elle-même a une influence positive sur la rentabilité des sociétés françaises, ainsi que sur la stabilité de leurs résultats" (29). Cela se vérifie d'ailleurs par le fait que la production à l'étranger est souvent plus rentable que la production française. Cela apparaît lorsque l'on calcule la rentabilité nette des capitaux propres des filiales françaises et étrangères (30), ou lorsque l'on compare une production étrangère similaire en tous points à une production française (cas de Bouygues en Côte d'Ivoire), ou encore à travers les témoignages publiés par les entreprises elles-mêmes (31). Les raisons de cette supériorité sont multiples : coûts du facteur travail inférieurs, possibilité de choisir une production plus rentable, amélioration des parts de marché, de la puissance financière, technique et de recherche, effets de développement des exportations...

Enfin on a aussi montré que les entreprises multinationales françaises ont eu, entre 1971 et 1974, une croissance supérieure à celle des entreprises non multinationales. Ce résultat est vérifié au niveau de l'ensemble des 413 firmes, au sein de chaque classe de taille et dans chaque secteur d'activité (32).

Cette rentabilité et cette croissance supérieures, liées à la multinationalisation, impliquent donc que les entreprises multinationales françaises sont tendanciellement aptes à créer plus d'emplois que les entreprises non multinationales. A moins qu'une contre-tendance n'intervienne (cf. § 1.4).

2.3 - Les faits : l'évolution de l'emploi des multinationales françaises en France et hors de France.

Vu l'absence totale de données statistiques sur ce phénomène, l'étude des liens entre la multinationalisation des entreprises et l'évolution de leur emploi en France passe d'abord par la mise à jour des faits. Les résultats de deux enquêtes sont donc exposés dans ce paragraphe.

Mais les entreprises utilisent un mode de croissance particulier, celui de la prise de contrôle (ou de la cession) d'entreprises existantes, ou croissance externe. Cela rend très difficile l'interprétation de l'évolution de l'emploi en France pour une entreprise ou un ensemble d'entreprises données. Les chiffres sur lesquels on doit se baser, c'est-à-dire ceux publiés par les groupes, traduisent à la fois le dynamisme propre des unités et les opérations de croissance externe. Sans parler des variations dans le cercle de consolidation, qui constituent un biais supplémentaire.

2.3.1 - Pour 77 entreprises multinationales (33).

Pour 67 entreprises industrielles de toutes dimensions de cet échantillon, l'emploi en France a augmenté de 9,4 % entre 1974 et 1977, alors que l'emploi à l'étranger augmentait lui de + 26,4 % : le taux d'emploi à l'étranger passant de 22,5 % à 25,2 % en trois années. Pour les entreprises de bâtiment et travaux publics la tendance était encore plus marquée (voir Annexe 8). Cette évolution est pourtant atténuée par l'importance des opérations de rachat d'entreprises en France (cf. pour Peugeot Renault, Thomson,...) et par les chutes d'effectifs de certaines grandes filiales étrangères en Europe (BSN, Penarroya, Vallourec). En réalité, sans ces rachats, les effectifs en France tendent à diminuer nettement.

Si l'on isole les 24 plus grands groupes, on voit qu'ils accentuent leur multinationalisation moins fortement que les groupes de taille moyenne comme Rossignol, Essilor, Delalande, Fichet Bauche, Rousselot, Nordon, Amrep, Jaeger... Ceux-ci font preuve d'un dynamisme élevé à l'étranger, qui tranche avec des taux de multinationalisation stables ou en baisse de certains grands groupes (souvent liés à l'importance de leurs opérations de croissance externe).

L'examen des évolutions de l'emploi des 77 entreprises regroupées par grands secteurs d'activité montre que pour neuf secteurs sur treize l'emploi diminue en France entre 1974 et 1977. Ces diminutions d'emplois sur le territoire national s'accompagnent de la croissance de l'emploi contrôlé par les firmes à l'étranger, qui concerne 10 secteurs (34). Enfin au niveau des entreprises considérées isolément, il existe une grande diversité de situations (35). Trois grandes conclusions se dégagent de cette étude :

1 - Les taux d'emploi à l'étranger des firmes multinationales françaises augmentent entre 1974 et 1977, soit parce que l'emploi à l'étranger augmente plus vite que l'emploi en France, soit, cas le plus fréquent, parce qu'il augmente alors que les effectifs en France diminuent. Les seuls cas de taux d'emploi à l'étranger en baisse sont dus à de fortes croissances externes en France (Thomson), ou à de fortes croissances internes et externes en France (Renault, Labaz, Sommer), ou à de fortes pertes d'emplois des filiales européennes (Vallourec, BSN, Penarroya, Cerabati, l'Oréal).

2 - Du point de vue du montant des emplois en France, en valeur absolue, ceux-ci :

- diminuent en France pour la majorité des firmes (39 sur 67) et la majorité des secteurs, quand ils ne restent pas simplement stables (Imétal, Essilor, G.M.P.). Même de grands groupes comme Rhône Poulenc, C.G.E., Lafarge, Schneider, Télémécanique, Jaeger diminuent leurs emplois en France (malgré certaines opérations de croissance externe).

- quand ils augmentent, ils augmentent généralement moins vite que les emplois des groupes à l'étranger (Fichet Bauche, Michelin, Rousselot, CGR, Rossignol...), sauf dans les trois situations citées au point 1.

- quand ils augmentent, il s'agit souvent de prises de contrôle d'entreprises, et pas de créations nettes d'emploi. Au contraire ces opérations de croissance externe peuvent occulter des diminutions d'effectifs dans les unités existantes (Olida, Labaz, Vallourec).

3 - La comparaison des diminutions d'emploi en France entre 1974 et 1977, pour cet échantillon et pour l'ensemble des entreprises françaises, est décrite par le tableau 15. Les entreprises multinationales diminuent donc en général leurs effectifs en France plus fortement que l'ensemble des entreprises. La tendance est d'autant plus nette que la croissance interne de Michelin, et les croissances interne et externe de Renault et Peugeot, expliquent à elles seules les évolutions favorables de l'emploi en France constatées pour l'échantillon.

TABLEAU 15 - L'emploi en France entre 1974 et 1977 pour 67 entreprises multinationales et pour l'ensemble des entreprises par secteur.

Secteurs	Variations de l'emploi en France entre 1974 et 1977, en % / emploi en 1974	
	Ensemble entreprises françaises	67 entreprises multinationales
s. 2 Mat. construction-verre	- 6,3 %	- 9 %
s. 3 Sidérurgie métallurgie	- 3,7 %	- 4 %
s. 4 Chimie de base-fibres	- 3,7 %	- 10,6 %
s. 5 Papier-carton-caoutchouc plastiques	- 4,4 %	+ 5,8 %*
s. 6 Parachimie Pharmacie	- 0,8 %	- 5 %
s. 7-A Textile habillement	- 12 %	- 13,5 %
s. 8 Construction mécanique	- 5,3 %	- 11,5 %
s. 9 Construction électrique et électronique	- 1,6 %	- 1,2 %
s. 10-A Mat. transport terrestre	+ 3,9 %	+ 43,2 %**

* évolution positive due à Michelin

(source : INSEE et enquête Savary 1980)

** évolution positive due à Renault et Peugeot

2.3.2 - Pour les 36 premières multinationales françaises.

Les résultats précédents concernaient des entreprises multinationales de tailles très diverses. Au contraire les conclusions présentées ici concernent les 36 plus grandes entreprises multinationales françaises (sur la base des effectifs employés à l'étranger à la fin 1981). Il s'agit souvent de très grands groupes industriels. L'enquête porte sur une période de 7 années, 1974-1981, ce qui devrait permettre de mieux mesurer les effets de la crise économique. Cependant, comme les opérations de croissance externe ont été, dans les années récentes, surtout importantes pour les plus grands groupes français, on peut penser que ce phénomène va rendre l'interprétation des résultats encore plus difficile ici.

L'évolution de l'emploi en France et hors de France des 36 premières multinationales françaises est décrite dans les tableaux 16 et 17 ci-joints. Si l'on excepte les groupes Générale des Eaux et Matra (données non disponibles), et les filiales de groupes étrangers en France (L'Oréal et Roussel Uclaf), ce classement analyse toutes les entreprises industrielles qui employaient en 1981 plus de 1000 personnes hors du territoire.

L'emploi total en France de ces 36 groupes a augmenté entre 1974 et 1981 plus faiblement que l'emploi à l'étranger : + 137000 personnes (croissance de 11,9 %) contre + 158000 personnes (croissance de 39,7 %). Le taux d'emploi à l'étranger passe alors de 25,7 % à 30,2 %. La croissance des effectifs hors de France a été plus forte les trois premières années (+ 117000 personnes de 1974 à 1977) que les quatre années suivantes (+ 41000 personnes de 1977 à 1981 dont 29000 correspondant à la prise de contrôle par Peugeot des filiales de Chrysler en Grande Bretagne et en Espagne).

Mais les résultats globaux sont faussés par les opérations de croissance externe qui masquent les tendances d'évolution, en particulier les tendances à la réduction des effectifs dans les unités françaises. Aussi avons-nous exclus 6 groupes ayant réalisé de très grandes opérations de ce type : Peugeot (prise de contrôle de Citroën + 75000 personnes en France et de Chrysler + 37000 personnes en France) Renault (prise de contrôle de Berliet + 21000 personnes), Thomson (cf. contrôles de LMT et tel. Ericsson + 17000 personnes), CGE (cf. intégration d'Alsthom + 20000 personnes), Lyonnaise des Eaux (cf. contrôle de Pompes Funèbres Générales + 5000 personnes), Empain Schneider (grandes cessions en 1981), et un groupe ayant réalisé une forte décroissance externe à l'étranger, BSN (-17000 personnes en Europe). Certes les 29 groupes restant ont réalisé eux aussi des opérations de croissance externe en France, souvent très importantes, (par exemple Prouvost, Rhône Poulenc, Snea, Sommer, Valeo, Lafarge...). Mais l'évolution globale de leur emploi en France, c'est-à-dire une diminution de 35000 salariés (- 6,3 %) décrit mieux la réalité que l'on mesurerait "à structures constantes", ou en l'absence d'opérations de croissance externe.

Si l'on isole les plus grands groupes, par exemple ceux dont les effectifs mondiaux dépassaient 100000 personnes en 1981 (CGE, Thomson, Empain, Renault, Peugeot, Michelin, SGPM), on s'aperçoit qu'il s'agit souvent des groupes déjà cités, ayant réalisé de très grandes opérations de croissance externe. On retrouve donc la tendance dégagée au paragraphe précédent, à un dynamisme supérieur à l'étranger des grandes et moyennes entreprises par rapport aux très grands groupes : pour ceux-ci la baisse des effectifs nationaux et la croissance du taux de multinationalisation sont plus souvent ralenties par les rachats de grandes entreprises françaises. Le groupe Michelin, dont l'emploi augmente à la fois en France

TABLEAU 16 - Evolution de l'emploi en France et à l'étranger des 36 premières entreprises multinationales françaises.

(entreprises industrielles sous contrôle national seulement, effectifs consolidés des groupes)

		Effectifs France	Effectifs à l'étranger		Effectifs totaux
			dont pays développés % (1)	totaux % (2)	
Total	74	1.150.119	278.341 69,9	398.072 25,7	1.548.191
36 groupes	77	1.308.408	356.447 69,1	515.492 28,3	1.823.900
	81	1.287.418	378.520 68	556.301 30,2	1.843.719
	Δ 74 - 81	+ 137.299		+158.229	
	%	+11,9 %		+39,7 %	
Total 29 groupes	74	553.012	194.483 71,7	271.282 32,9	824.294
(7 groupes à forte croissance externe en France exclus : Thomson, CGE, Peugeot, Empain, Lyonnaise, BSN Renault)	77	553.021	252.968 71	356.100 39,2	909.121
	81	518.033	268.094 72,9	367.735 41,5	885.768
	Δ 74 - 81	-34.979		+96.453	
	%	-6,3 %		+ 35,5 %	

(source : données publiées et enquête)

(1) % par rapport aux effectifs totaux à l'étranger

(2) % des effectifs à l'étranger par rapport aux effectifs totaux des groupes.

et à l'étranger du fait des seuls investissements internes, constitue une exception notable. A l'opposé, le groupe SGPM, qui a réalisé lui aussi peu de prises de contrôle d'entreprises, illustre clairement la tendance à la réduction des effectifs en France et à leur progression dans les pays étrangers.

Enfin l'examen individuel de chacune des 36 entreprises confirme un autre résultat : même si les effectifs en France augmentent dans de nombreux cas (20 sur 36) l'expansion internationale est toujours plus intense. Les taux d'emploi à l'étranger augmentent pour la totalité des groupes (excepté Renault, BSN, Sommer et Crouzet).

En 1974, 70 % des effectifs étrangers des 36 premières multinationales françaises sont localisés dans les pays développés : Amérique du nord, Japon, Europe, y compris Espagne, Grèce et Portugal. En 1981, avec des effectifs accrus de 100000 personnes, ce taux est presque inchangé. Ce maintien de l'importance relative des pays industrialisés comme zone principale d'investissement, masque deux évolutions contradictoires :

- une chute des effectifs dans les grandes filiales européennes, touchées par la crise : - 3600 salariés entre 74 et 77 pour BSN (avant les cessions), - 12500 entre 77 et 81 pour SGPM, - 16000 entre 77 et 81 pour Renault, - 900 de 74 à 81 pour Penarroya, - 2500 de 74 à 81 pour Rhône Poulenc,...
- une forte croissance des nouveaux investissements dans les pays industrialisés, en particulier aux USA : cas de Peugeot (+ 24000 avec la reprise des filiales de Chrysler), Thomson (+6000), Valéo (+2200), SNEA (+12000) Michelin (+23000), Lafarge (+ 4200), Lesieur,...

Pour les 29 groupes de plus petite taille l'importance des pays développés se maintient aussi à un niveau élevé, mais supérieur (73 % des effectifs étrangers en 1981). Cela implique, à contrario, que les 7 grands groupes exclus contrôlent des effectifs relativement plus importants dans les pays du tiers monde. Cela provient en partie de leurs grandes filiales de bâtiment et travaux publics comme SGE (CGE) et SPIE-Batignolles (Empain-Schneider).

Pour les premières multinationales du secteur bâtiment et t.p., en effet, les pays en voie de développement, Afrique et Moyen-Orient principalement, constituent la première zone d'implantation : 80 % des effectifs totaux hors de France (cf. Annexe 9). On retrouve pour ces entreprises les mêmes évolutions que pour les groupes industriels. Croissance des activités à l'étranger, encore plus marquée puisque les effectifs triplent en sept ans et atteignent en 1981 51 % des effectifs totaux. Croissance apparente des effectifs en France, qui résulte en réalité des opérations de croissance externe (36).

En conclusion, on peut souligner une évolution qui révèle un certain dynamisme des plus grandes entreprises multinationales françaises : de 1974 à 1981, pendant que l'industrie perdait 685.000 emplois, soit 13% de ses effectifs, les 36 premières multinationales en gagnaient 137.000, soit + 12 %. Il s'agit cependant en grande partie d'une capacité à prendre le contrôle d'autres entreprises françaises, puisque, par exemple, les seuls rachats de Citroën, Chrysler, Berliet, LMT, téléphones Ericsson, Alsthom et Pompes Funèbres Générales totalisent 175.000 emplois.

Tableau 17 - Evolution de l'emploi en France et à l'étranger pour les 35 premières entreprises multinationales françaises

(effectifs totaux en 1974 et 1981 - entreprises industrielles sous contrôle national, seulement, classées suivant leurs effectifs à l'étranger en 1981).

rang groupe	Effectifs en France			Effectifs à l'étranger				
	1974	1981	Variation 74-81	1974	% du total groupe	1981	% du total groupe	Variation 74 - 81
1 - Michelin	40000	50000	+ 10000	50000	55,5	73000	59,3	+ 23000
2 - SGPM	82055	63227	- 18828	64454	44	72332	53,3	+ 7878
3 - Renault	137532	166034	+ 28502	47904	27	49810	22,5	+ 1906
4 - Peugeot	85700	171000	+ 85700	11500	12	47000	21,6	+ 35500
5 - C.G.E.	124200	146200	+ 22000	7800	5,9	34200	19	+ 26400
6 - Rhône Poulenc	82112	56198	- 25914	37151	31,1	33150	37,1	- 4001
7 - Empain - Schneider	107897	84530	- 23367	12366	10,3	22470	21	+ 10104
8 - Elf Aquitaine *	25419	35559	+ 10140	5919	19	21069	36	+ 15150
9 - Thomson	82200	128000	+ 45800	13800	14,4	21000	16,3	+ 7200
10 - P.U.K.	81295	66531	- 14764	20749	20,5	20311	23,4	- 438
11 - C.F.P. *	20000	27172	+ 7172	7800	28	20088	42,5	+ 12288
12 - Imétal *	5250	5044	- 206	16972	76,4	18795	79	+ 1823
13 - Lafarge	14000	13934	- 66	9700	41	15539	52,7	+ 5839
14 - Bic *	4512	11000	+ 6488	5727	56	15500	58	+ 9773
15 - Air Liquide *	10000	10000	-	13000	56,5	15000	60	+ 2000
16 - BSN	35410	30965	- 4445	32420	47,8	10786	25,8	- 21634
17 - DMC	20955	10649	- 10306	6006	22,2	8474	44,3	+ 2468
18 - Générale des Eaux	nd	44060 *		nd		8000 *		
19 - AMREP	2175	3099	+ 924	765	26	7535	72,7	+ 6770
20 - Prouvost	13175	12679	- 496	2382	15,3	6300	33,2	+ 3918
21 - Matra	nd	nd		nd		5560		
22 - Valéo	15600	22000	+ 4400	2000	11,4	5200	19,1	+ 3200
23 - Vallourec*	23622	20435	- 3187	7000	22,3	4500	18	- 2500
24 - Fives-Lille*	11000	8966	- 2034	3200	22,5	4000	30,8	+ 800
25 - Télémechanique	8351	8382	+ 31	3676	30,6	3800*	31,2	+ 124
26 - EMC	9304	8731	- 573	3738	28,7	3578	29	- 160
27 - Lyonnaise des Eaux*	24168	42656	+ 18488	1000	4	3300	7,2	+ 2300

Tableau 17 - suite

rang groupe	Effectifs en France			Effectifs à l'étranger				
	1974	1981	Variation 74-81	1974	% du total groupe	1981	% du total groupe	Variation 74 - 81
28 - Carnaud	8703	9451	+ 748	2052	19,1	3048	24,4	+ 996
29 - Pompey	8300*	7736	- 564	760	8,4	2368	23,4	+ 1608
30 - Essilor	6932*	5611	-1321	378*	5,2	2177	28	+ 1799
31 - Legrand	6223	9204	+2981	0	0	2031	18	+ 2031
32 - Sommer	5525	6851	+1326	1847	25,5	1851	21,2	+ 4
33 - Fichet Bauche	2440	2860	+ 420	505	17,1	1553	35,2	+ 1048
34 - Lesieur	4949	5104	+ 155	1066	17,7	1457	22,2	+ 391
35 - Bel*	5610	5695	+ 85	1190	17,5	1606	22	+ 416
36 - Crouzet	5111	7540	+2429	1227	19,4	1282	14,5	+ 55
37 - Générale de Fonderie	13196*	10214	-2982	1000*	7	1140	10	+ 140
38 - Chausson	17198	14161	-3037	1018	5,6	1051	6,9	+ 33

(source : données publiées et enquête)

(effectifs consolidés des groupes)

* estimation

nd : non déterminé

Générale des Eaux et Matra ne sont pas comptabilisés dans les totaux.
 L'Oréal, contrôlé par Nestlé, emploie 11 388 personnes à l'étranger en 81
 Roussel Uclaf, " " Hoechst, " 6 814 " " " " " "

seules prises de contrôle, déjà citées, de Citroën, Chrysler, Berliet, LMT, tel. Ericsson, Alsthom et PPF totalisent 175000 emplois).

CONCLUSION

=====

Si l'on compare les résultats des deux enquêtes, la tendance à la réduction de l'emploi en France apparaît plus générale et plus nette entre 1974 et 1977 (premier échantillon) qu'entre 1974 et 1981 (36 premières multinationales). La courte période des trois années qui suivent le déclenchement de la crise laisse peu de temps à la stratégie de croissance externe pour se déployer : les firmes réagissent surtout par des contractions d'effectifs. Sur la période de sept années 1974-1981, les entreprises ont plus le temps, parallèlement aux réductions de personnel, et face à la persistance de la crise, de mettre en oeuvre une stratégie de prise de contrôle de sociétés françaises. Cette différence provient aussi de la nature des deux échantillons : le second est composé de très grands groupes industriels, qui pratiquent plus intensément la croissance externe.

On retiendra les trois conclusions suivantes :

- 1 - Pour la quasi-totalité des entreprises multinationales françaises, entre 1974 et 1981, la croissance de l'emploi est plus forte à l'étranger qu'en France. Cela se traduit par une hausse générale de la part des effectifs étrangers dans les effectifs totaux des groupes.
- 2 - Fréquemment, l'emploi des firmes diminue en France alors qu'il augmente à l'étranger, et cela semble bien être la tendance générale "à structures constantes en France" (sans rachats). Les entreprises multinationales françaises révèlent même une propension à réduire l'emploi dans les unités françaises plus fortement que ne le font l'ensemble des entreprises françaises (37) (ce résultat est différent de ceux constatés pour la Belgique et d'autres pays, mais pour des périodes antérieures à 1975)(38) (et sans doute différent de l'évolution que l'on aurait pu constater en France pour les années de croissance généralisée).
- 3 - Les prises de contrôle d'entreprises françaises existantes par les firmes multinationales masquent souvent les deux résultats précédents, quand on examine les effectifs consolidés publiés par les groupes. La croissance externe est en effet un mode de développement essentiel pour les groupes industriels français, qui semble se développer dans les années récentes.

2.4 - Les liens entre multinationalisation et emploi en France.

La tendance générale qu'ont les multinationales françaises à réduire leurs effectifs en France (rachats exclus) et à les accroître à l'étranger, soulève la question de l'existence d'une liaison entre ces deux phénomènes : la multinationalisation de la production n'entraîne-t-elle pas des diminutions d'emploi en France ?

Pour essayer de vérifier si cette tendance existe, et si elle est générale, on peut rechercher quelles sont les conséquences des activités de production hors de France sur les activités de production en France : existe-t-il une liaison négative directe, correspondant à de véritables transferts d'activités du territoire national vers des territoires étrangers ? et si oui, ces cas sont-ils fréquents ? Parallèlement, existe-t-il des liaisons indirectes, par le biais des échanges internationaux induits par la production étrangère ? C'est par l'examen des diverses modalités d'organisation internationale des multinationales françaises, qui correspondent aux différentes stratégies poursuivies, que nous apporterons des éléments de réponse (§ 2.4.1).

Mais les réductions d'effectifs des multinationales en France peuvent avoir d'autres origines que la multinationalisation. Ainsi la crise économique détermine des actions d'adaptation des grandes entreprises, avec réductions d'emploi. Au delà d'une analyse des différentes modalités de réaction, la question posée devient alors : les entreprises multinationales réagissent-elles plus fortement, ou de façon telle que les conséquences de cette adaptation à la crise sont plus défavorables pour l'emploi ? (§ 2.4.2.).

2.4.1 - Les effets directs et indirects de la multinationalisation sur l'emploi : variables suivant les stratégies poursuivies.

Les diverses stratégies poursuivies par les multinationales françaises expliquent les conséquences différentes de la production hors de France pour la production française et donc sur l'emploi.

1- Les stratégies des multinationales françaises et leurs effets sur le commerce extérieur (39).

Lors de leurs implantations productives à l'étranger les multinationales françaises mettent en oeuvre des stratégies qui sont en quelque sorte symétriques de celles poursuivies par les groupes étrangers en France (cf. § 1.8.1). On peut distinguer :

- la stratégie d'approvisionnement : la production à l'étranger vise à exploiter des ressources naturelles du sol et du sous-sol.
- la stratégie de marché : la production hors de France a pour objectif de conquérir ou de défendre un marché par une autre voie que celle des exportations, quand celles-ci sont rendues difficiles ou sont menacées par

des concurrents locaux. Les filiales étrangères sont alors destinées essentiellement à produire pour le marché local étranger, en se substituant plus ou moins à un courant d'exportation pré-existant. On peut différencier deux situations extrêmes. Quand les filiales étrangères réalisent beaucoup d'achats de demi produits aux sociétés françaises du groupe, il y a "production-montage". Quand les filiales étrangères importent peu ou pas de produits exportés de France et destinés à être transformés sur place, il y a "production autonome" (ou intégrée).

- la stratégie de production : la production à l'étranger a pour objectif principal un abaissement des coûts de production, en fabriquant des produits grands utilisateurs de main d'oeuvre dans les pays du tiers monde ou de l'Europe du Sud où les coûts de production en travail sont inférieurs aux coûts français. Les disparités de salaires deviennent l'élément déterminant de l'implantation.

- la stratégie globale : l'abaissement des coûts de production est obtenu par une spécialisation des filiales étrangères des différents pays dans la production d'un type de produit, voire d'un élément, fabriqué en grande partie avec des éléments importés, et destiné à l'ensemble du groupe.

Il est certes difficile de parler d'effets de la production étrangère sur le commerce extérieur de la France. Chaque fois que la production étrangère est une nécessité technique (cf. chantier de travaux publics), il y a indépendance totale entre cette production et les exportations ou importations françaises. Dans tous les autres, cas, où les marchés étrangers peuvent être approvisionnés par les firmes françaises selon deux modalités alternatives : exportation ou production sur place, la question véritable est de savoir si la production directe à l'étranger se substitue aux exportations françaises. La réponse est difficile à donner, car on ignore dans quelle mesure les exportations auraient pu se substituer à une production directe à l'étranger, et car celle-ci est souvent une forme d'accès quasiment imposée par les réglementations, ou souhaitable pour l'entreprise dans une vision à long terme...

On peut cependant faire le constat des flux d'échanges internationaux de marchandises associés aux différentes stratégies des multinationales (40) :

- à la stratégie d'approvisionnement, correspondent toujours des flux élevés d'importations françaises
- à la stratégie de production, correspond une grande diversité de situations :
 - . dans les cas les plus fréquents où la production étrangère a lieu dans un pays du tiers monde et est exportée vers la France ("stratégie pure de production"), les flux nets d'échanges associés sont toujours négatifs : même si toutes les pièces sont exportées de France pour être assemblées à l'étranger, la valeur des réimportations est supérieure.
 - . quand la production étrangère est exportée vers des pays du tiers monde, cette production, par les exportations françaises destinées à être transformées dans ces filiales, est associée à des flux nets d'exportations.

- à la stratégie de marché, n'est associé aucun flux de réimportation, puisque la production étrangère est destinée au marché local. Par contre des flux d'exportations existent, plus ou moins importants suivant l'importance des exportations françaises de demi produits.
- à la stratégie globale correspondent à la fois des exportations françaises de demi produits et de produits finis vers les filiales étrangères, et des importations françaises en provenance de ces filiales : ces flux d'échanges croisés peuvent s'équilibrer ou non.

Or on constate que les entreprises multinationales françaises utilisent plus ou moins fréquemment telle ou telle stratégie, et que les entreprises de certains secteurs se spécialisent dans l'emploi de certaines stratégies. A ces spécialisations peuvent donc être associés les flux d'échanges internationaux de nature différente.

Pour les entreprises pétrolières et minières, la stratégie d'approvisionnement est la plus fréquente, les flux associés sont donc des flux d'importations nettes élevées.

Pour le secteur textile-habillement, les cas de stratégie de marché existent, mais ceux de stratégie de production dans le tiers monde sont les plus fréquents : les réimportations en provenance des filiales ou des sous traitants étrangers dépassent largement les exportations qui leur sont destinées.

Pour l'ensemble des secteurs matériaux de construction, verre, sidérurgie-métallurgie, chimie, papier, caoutchouc plastiques, parachimie pharmacie, biens de consommation non textiles, industries agroalimentaires, les stratégies de production sont peu fréquentes, et les stratégies de marché avec production-montage aussi (excepté les activités pharmaceutiques avec principes actifs importés, Bic, Rossignol...). Au contraire, les cas de stratégies de marché avec production autonome sont plus fréquents et concernent les plus grandes filiales et les implantations au sein des pays industrialisés : à la multinationalisation de ces secteurs sont associés, en général, des flux d'échanges internationaux faibles ou nuls.

Pour l'ensemble des secteurs de la construction mécanique, électrique, électronique et de matériel de transport (biens d'équipement), les spécialisations dans l'emploi des stratégies de production à l'étranger sont de deux sortes et entraînent deux conséquences contradictoires sur le commerce extérieur. Aux cas de stratégie de production dans les PVD correspondent des flux nets d'importations françaises (exemple de Thomson à Singapour). Mais ces situations sont encore peu répandue. Les cas de stratégie de marché avec production montage sont les plus fréquents et concernent les plus grandes filiales. Ils correspondent à des flux nets d'exportations, du fait des exportations liées de pièces, composants, collections CKD dans l'automobile (seules quelques grandes entreprises, comme Renault et Peugeot, ont partiellement atteint le stade de la "stratégie globale" avec division des tâches au niveau mondial).

2 - Les stratégies des multinationales françaises et leurs effets sur l'emploi en France.

Il est difficile, nous l'avons dit, de parler d'effets de la multinationalisation de la production sur le commerce extérieur des unités françaises. Et donc d'effets indirects de la production étrangère sur l'emploi en France;

Pourtant les évolutions du commerce extérieur de la France, dans les années récentes, semblent souvent être influencé en partie par les stratégies mises en oeuvre par les multinationales françaises. Ainsi les soldes des échanges extérieurs de la France se dégradent dans les industries du textile-habillement (où les stratégies de production sont fréquentes), stagnent dans les industries des biens intermédiaires (où les stratégies de marché avec production autonome, c'est-à-dire sans flux d'exportations liées, sont courantes) et progressent dans les industries des biens d'équipement, particulièrement avec les PVD (où les stratégies de marché avec production montage et exportations liées sont très utilisées).

Même s'il faudrait pouvoir dire, pour chaque cas de production étrangère, si le marché concerné aurait pu être atteint par des exportations françaises, il est donc justifié de faire l'hypothèse que la production hors de France induit souvent directement des échanges commerciaux, et a donc des conséquences sur la production et l'emploi en France.

On peut alors admettre que tous les cas de "stratégie pure de production" ont un effet défavorable sur l'emploi en France : soit par arrêt d'une fabrication française que l'on délocalise, soit par non-développement de cette production, soit par concurrence des produits importés. Mais ces cas sont encore rares pour les firmes françaises, et fréquents pour les secteurs des biens d'équipement et l'industrie textile-habillement. C'est pour ce dernier secteur que les baisses d'emploi en France peuvent être le plus clairement associées en partie à la multinationalisation des entreprises françaises (41).

Les cas de stratégie de marché avec production autonome, fréquents pour les secteurs des biens intermédiaires et au sein des pays développés, ont peu d'effets directs sur le commerce extérieur. A moins d'admettre que ces marchés auraient pu être approvisionnés par des exportations françaises et que la délocalisation de la production se substitue à des exportations potentielles. Ceci est loin d'être la situation générale, en particulier chaque fois que l'implantation à l'étranger a lieu par prise de contrôle d'entreprises locales... Dans ces conditions les effets sur l'emploi de ce type de stratégie se limiteraient à des effets positifs (bénéfices accrus, capacité concurrentielle accrue,...) ou négatifs (diminution des ressources financières...) et seraient donc difficiles à déterminer.

Les cas de stratégie de marché avec production montage, ont, à l'opposé, un effet positif sur l'emploi en France, surtout si l'on considère que l'exportation directe du produit fini était impossible. Les contraintes de coûts de transport, les barrières douanières et la volonté des pays hôtes de limiter les importations confirment fréquemment cette hypothèse (42).

Enfin on peut souligner qu'une division internationale du travail (DIT) sous-tend presque toujours la production dans les pays du tiers monde. Par nature même cette DIT conduit à réserver aux pays développés et à la France les productions intensives en investissement et peu créatrices d'emploi, alors qu'elle crée, dans les pays du tiers monde, des unités produisant des

produits utilisant beaucoup de main-d'oeuvre. En ce sens la DIT tend structurellement à une répartition internationale des activités industrielles défavorisant l'emploi en France.

3 - Conclusions.

Bien que cette analyse présente d'importantes difficultés méthodologiques, deux grands résultats apparaissent nettement.

Les cas de délocalisation de la production, c'est-à-dire de transferts de certaines activités de France vers des pays du tiers monde à bas coûts salariaux, cas réduisant tendanciellement la production et l'emploi en France, sont encore peu fréquents chez les multinationales françaises.

Au contraire les entreprises utilisent très souvent, en particulier quand elles appartiennent aux industries de biens d'équipement et quand elles produisent au sein des PVD, des stratégies d'accès au marché avec production-montage. La production à l'étranger s'accompagne d'exportations françaises de demi produits destinés à être transformés hors de France. Et, comme l'exportation directe des produits finis serait souvent impossible, l'on peut parler alors tendanciellement d'effets positifs de la production à l'étranger sur l'exportation et l'emploi en France.

2.4.2 - Les effets de la crise économique sur l'emploi.

Les réductions d'effectifs des multinationales françaises en France proviennent sans doute en grande partie des effets de la crise économique. On peut même penser que ces firmes sont plus sensibles à la crise économique, ou du moins s'adaptent plus brusquement aux nouvelles conditions.

1 - Crise et expansion à l'étranger.

Pendant les années de crise économique la multinationalisation des firmes françaises s'est accentuée : les flux d'investissements directs à l'étranger ont augmenté (cf. tableau 7), les effectifs employés hors du territoire par les groupes industriels français sont passés de 398000 à 556000 pour les 36 premières multinationales (tableau 16). Pour la quasi totalité de ces groupes l'importance relative des activités étrangères a cru fortement durant les sept dernières années (tableau 17). Il convient de noter également que pendant la même période les investissements étrangers en France se sont aussi fortement accrus de 11.252 millions de francs en 1974 à 19.630 millions de francs en 1980.

La crise économique entraîne une réduction des activités des firmes françaises et une accentuation de la concurrence entre elles, et avec les groupes étrangers. Elle pousse donc directement les entreprises à développer leurs activités à l'étranger, par exportation ou production directe. La crise explique aussi les nouvelles formes prises par la multinationalisation des groupes. En effet on peut considérer que l'une des manifestations de la crise est constituée par les nouveaux objectifs des pays en voie de développement : contrôle des activités des multinationales, recherche d'une intégration croissante des productions, constitution de firmes industrielles nationales... Ces objectifs limitant les possibilités d'expansion internationale des multinationales, expliquent le développement de nouvelles modalités d'implantation comme la cession de technologie à des entreprises locales non directement contrôlées. Elles expliquent aussi en partie le recentrage des investissements directs internationaux des firmes françaises au sein des économies développées (43).

La crise économique intervient donc pour expliquer les évolutions de l'emploi des multinationales françaises, puisqu'elle les pousse à développer leurs emplois hors de France. Avec les conséquences directes et indirectes que ces activités étrangères exercent sur l'emploi en France (§2.4.1). Cependant, la crise a directement des conséquences - négatives - sur l'évolution de l'emploi en France.

2 - Crise et "sur effectifs".

A partir de l'année 1973, la baisse de la demande sur le marché français entraîne "mécaniquement" les groupes à des situations de sur équipement et de sur effectifs. En effet les gains de productivité se poursuivent ou s'accroissent, alors que la croissance de la production se ralentit ou devient nulle. Les groupes industriels français en sont alors amenés, à partir de l'année 1975, à pratiquer d'importantes suppressions d'emploi (44).

3 - Crise et investissements de productivité.

La réduction générale des activités industrielles au sein des pays industrialisés, et en particulier en France, accentue la concurrence entre firmes françaises, et entre celles-ci et les firmes étrangères. Cette concurrence accrue se fait aussi bien sentir sur le marché intérieur français que sur les autres marchés des pays développés ou sur les marchés tiers des pays en voie de développement.

Cette concurrence exacerbée pousse les entreprises à accélérer leurs investissements de productivité dans le but d'abaisser leurs coûts de revient et de maintenir leur compétitivité face aux concurrents internationaux originaires des pays industriels et du tiers monde. Or ces investissements sont réducteurs d'emploi dans ces entreprises

Ainsi l'investissement productif total en France s'est nettement dégradé entre 1973 et 1981, y compris pour ce qui concerne les grandes entreprises. Mais une étude récente du Crédit National a montré que "les entreprises qui ont effectué l'effort d'investissement le plus prononcé entre 1976 et 1980 ont pour caractéristique principale d'avoir abordé la crise de 1975 dans de meilleures conditions financières que les autres, grâce en particulier à une meilleure gestion de leurs moyens de production leur procurant une meilleure rentabilité d'exploitation" (45). On peut penser que ces entreprises les plus compétitives dès 1975 étaient précisément les entreprises multinationales, et que leur effort d'investissement a porté sur des investissements de productivité, visant à leur permettre le maintien de cette compétitivité.

Une étude de 290 firmes industrielles françaises entre 1976 et 1981 a montré que les trois quart des entreprises ont surtout effectué des investissements de productivité, et que ceux-ci ont même été quasi-généraux dans les secteurs du textile (subissant une concurrence accrue des pays à bas salaires) et la métallurgie (en situation de surcapacité importante). Et il apparaît que les firmes qui ont surtout réalisé des investissements de productivité ont très souvent réduit leurs effectifs, alors que celles qui ont surtout réalisé des investissements de capacité les ont plus souvent maintenus (46). Enfin cette enquête a aussi montré que les entreprises très fortement exposées à la concurrence internationale sur le marché français ont réalisé, plus que les autres, des investissements de productivité (47).

4 - Crise et nouvelles politiques sociales.

Face à la crise économique, les groupes industriels français adoptent de nouvelles stratégies sociales, mais de façon progressive (48). Tout d'abord les groupes, pensant avoir à faire à un creux conjoncturel, ne licencient pas de personnel. Ils recourent à des solutions provisoires : réductions d'horaires, périodes chômées, réduction du travail intérimaire, rapatriement de sous traitance. De fin 1975 à mars 1978, la plupart des groupes considèrent la crise comme durable et "les suppressions d'emploi deviennent l'impératif dominant de leur politique sociale". Après mars 1978, "la contrainte politique étant desserrée" les groupes peuvent accélérer leurs programmes de réduction d'effectifs, et élaborent de nouveaux principes permanents de gestion sociale, basés sur la "flexibilité et la différenciation des formes d'emploi".

Ces nouvelles politiques sociales visent à réduire les effectifs salariés permanents (blocage de l'embauche, encouragement aux départs volontaires, pré-retraites,...) à accroître la "plasticité de la force de travail" et en particulier la mobilité interne au groupe, à extérioriser certaines activités de production et de services (sous-traitance, filialisation). Le développement de nouvelles activités est conçu en intégrant comme une contrainte ces nouvelles exigences de flexibilité des effectifs (49).

2.4.3 - Conclusion : crise et multinationalisation expliquent les diminutions d'emploi en France des entreprises multinationales dans l'industrie.

L'expansion internationale des firmes améliore leur rentabilité et leur croissance (cf. § 2.2). Elle augmente donc leur aptitude à créer des emplois.

La production à l'étranger elle-même peut être à l'origine de certaines diminutions d'emploi en France, en particulier dans les industries textile-habillement et électronique. Mais ces cas semblent encore peu fréquents au sein des multinationales françaises. Au contraire la production à l'étranger favorise, en moyenne, les exportations françaises et tend alors à améliorer l'emploi en France (cf. § 2.4.1.).

Pourtant les multinationales françaises ont réduit de 1974 à 1981 leurs effectifs en France au moins aussi vite que les entreprises nationales, si ce n'est plus fortement, du moins si l'on mesure leurs variations d'effectifs à structures constantes (cf. conclusions du § 2.3.).

Comment expliquer ce résultat, puisque les entreprises multinationales sont intrinsèquement plus compétitives, et puisque leur expansion internationale n'est pas, semble-t-il, en général, à l'origine de réductions d'effectifs sur l'hexagone.

Une plus grande sensibilité à la crise constitue un élément d'explication. On peut penser en effet qu'une partie importante des réductions d'effectifs des multinationales françaises en France découle de leurs actions d'adaptation à la crise économique. Cette adaptation des effectifs français serait tendanciellement plus importante pour les multinationales, plus insérées dans la compétition internationale, que pour les entreprises non multinationalisées.

3 - Emploi et multinationales françaises et étrangères en France : quelques conclusions.

Nous avons porté notre attention uniquement sur les secteurs de l'industrie, en excluant de l'analyse les activités bancaires et de services, au sein desquelles pourtant les entreprises multinationales sont très présentes. La période d'observation retenue est, elle aussi, assez étroite puisqu'elle porte sur les années récentes qui ont suivi le déclenchement de la crise. Malgré ces deux limites dans la définition du champ de l'étude, et malgré les lacunes statistiques et les difficultés méthodologiques dans l'interprétation des observations - sur lesquelles nous reviendrons - des résultats significatifs ont été présentés, que nous rappelons brièvement ici.

3.1 - Un contrôle de plus de 46 % des effectifs industriels

Les entreprises multinationales jouent aujourd'hui un rôle essentiel dans l'emploi industriel en France. Nos propres estimations (pour les entreprises multinationales françaises) et les statistiques officielles du Ministère de l'Industrie (pour les entreprises multinationales étrangères en France) aboutissent pour l'année 1981 à un pourcentage de 46,5 % des effectifs totaux de l'industrie manufacturière (et mines) dépendant des groupes multinationaux, soit :

- 13,5 % et 616.000 personnes pour les entreprises étrangères en France;
- 33 % et 1.500.000 personnes pour les entreprises multinationales d'origine française.

Même si nos informations sont incomplètes sur ce point, en tenant compte de nos travaux on peut penser qu'entre 1974 et 1981 les pourcentages se sont sensiblement maintenus au sein des effectifs industriels totaux eux-mêmes en réduction notable (-683.000 personnes).

Ces chiffres sont considérables et sont, en outre, dans les deux cas, des estimations limitées aux emplois directement contrôlés par les entreprises multinationales en France.

3.2 - Une internationalisation qui s'accroît

Les flux d'investissements directs bruts, tels qu'ils sont mesurés dans la balance des paiements, se sont intensifiés entre 1975 et 1980 (en F. courants), faisant plus que doubler pour les flux d'investissements étrangers en France, et étant multipliés par plus de 3 pour les investissements français à l'étranger (tableaux 5 et 7).(50)

Dans les deux dernières années 1981 et 1982, la nouvelle politique économique des autorités françaises n'a pas modifié, semble-t-il, cette tendance. Les investissements des groupes étrangers en France ont été encouragés, et se sont poursuivis (51). Les implantations à l'étranger des groupes français, même ceux récemment nationalisés, se sont poursuivies (52).

L'internationalisation des entreprises industrielles françaises est donc un phénomène qui s'est accentué dans les années récentes, et qui se poursuivra. Mais ces investissements internationaux croissants ne s'accompagnent pas toujours, du moins pour la période récente, de créations d'emplois en France.

3.3 - L'évolution récente des emplois des multinationales étrangères en France

En sept années, entre 1975 et 1981, les entreprises étrangères ont décidé de créer 65.000 emplois nouveaux en France (source DATAR). Les investisseurs étrangers ont ainsi été à l'origine d'un nombre élevé de créations de postes de travail, représentant un pourcentage significatif des emplois nouvellement créés par l'ensemble des entreprises françaises et ayant bénéficié de primes d'action régionale : 22,5 % en moyenne par an. Ce pourcentage est voisin du poids des entreprises étrangères dans l'industrie. On peut penser que dans les années 60 à 75, caractérisées par une croissance économique forte et des flux d'investissements étrangers en France élevés, cette contribution des multinationales étrangères aux créations d'emplois a été bien supérieure, et a dépassé le poids relatif déjà acquis par ces groupes dans l'économie. Cela reflétant le dynamisme de leur mouvement d'implantation.

Au contraire, sur la période 1974-1981, les effectifs contrôlés par les entreprises étrangères en France au sein de l'industrie manufacturière ont globalement diminué d'environ 60.000 personnes. Cette baisse des effectifs contrôlés, manifeste dans de nombreux secteurs d'activité, est cependant accompagnée par une hausse de la présence étrangère dans la construction mécanique, la parachimie - pharmacie et les industries des biens de consommation.

On comprend que deux grands phénomènes viennent expliquer pourquoi les importantes créations d'emplois ne se sont pas traduites, en définitive, par une hausse des effectifs contrôlés par les multinationales étrangères en France : les cessions d'entreprises (comme la vente des activités de Chrysler, 38.000 personnes) ont pu peser plus fort que les rachats d'entreprises, et l'emploi a pu se réduire au sein d'un certain nombre de filiales françaises.

A partir de l'étude d'un échantillon de 115 filiales de multinationales étrangères présentes à la fois en 1974 et en 1981, et n'ayant pas réalisé de grandes opérations de rachats pendant cette période, nous avons approché la mesure des évolutions de l'emploi au sein des unités étrangères "à structures constantes" (sans les rachats), ce qui peut

constituer, d'une certaine façon, une estimation du "dynamisme propre". Dans l'industrie manufacturière dans son ensemble, les entreprises étrangères étudiées apparaissent alors avoir diminué leurs effectifs, ce qui résulte de nombreux facteurs et en particulier des difficultés générales des économies occidentales. Mais cette réduction n'est pas, en moyenne - et tel que cela apparaît à partir de ces données partielles, plus intense que celle constatée dans l'ensemble des entreprises présentes sur le territoire français (- 13 %). On peut même souligner que les groupes étrangers semblent mieux résister que l'ensemble des entreprises du point de vue de l'emploi, dans certains secteurs d'activité comme la chimie et les biens de consommation, et moins bien dans les industries des biens d'équipement, où ils sont pourtant très présents.

Enfin, entre 1974 et 1981, les petites unités étrangères apparaissent comme se comportant, du point de vue du niveau de l'emploi, mieux que les plus grandes filiales : une sur trois seulement a réduit ses effectifs, contre deux sur trois pour les grandes unités, et l'ensemble des 36 petites et moyennes unités étrangères observées a même globalement accru ses effectifs de 11 %. On peut penser que le dynamisme de ces petites unités est lié au fait qu'elles sont souvent de création récente, et appartiennent à des activités en forte croissance (rappelons qu'une tendance semblable se dégage pour l'ensemble des petites et moyennes entreprises).

3.4 - L'évolution récente de l'emploi des multinationales françaises en France et à l'étranger

Pour analyser cette évolution on ne dispose pas de statistiques officielles qui isoleraient l'ensemble des entreprises multinationales d'origine française, et qui montreraient à la fois l'évolution de leurs effectifs totaux en France, et, par exemple, leur contribution aux créations brutes d'emploi (que nous avons analysées au § 3.3).

On peut certes penser que depuis les années 60, le poids des entreprises françaises multinationales s'est accru dans l'industrie, puisque les deux mouvements de concentration autour de grands groupes industriels et d'expansion internationale de ces leaders se sont développés parallèlement.

Nous avons donc dû nous limiter à l'étude d'enquêtes réalisées auprès d'échantillons d'entreprises françaises, ce qui conduit à des analyses plus difficiles : les opérations de rachats d'entreprises prennent, à ce niveau, une importance particulière. Ainsi, de 1974 à 1981, pendant que l'ensemble de l'industrie française perdait 685.000 emplois, soit 13% de ses effectifs, les 36 premières multinationales françaises en gagnaient 137.000, soit une hausse de + 12 %. Il s'agit là en grande partie d'une capacité, significative, à la prise de contrôle d'autres entreprises françaises (déjà multinationales) puisque sept grandes opérations de rachat réalisées sur cette période par ces 36 groupes totalisent à elles seules 175.000 emplois - dont une partie aurait peut-être disparu sans ces acquisitions.

A structures constantes, c'est-à-dire sans les rachats, on peut supposer que l'évolution de l'emploi au sein des multinationales françaises apparaîtrait voisine de la réduction des effectifs constatée au sein des multinationales étrangères (moins 13 % pour cent).

Ainsi, l'étude d'un échantillon de 77 entreprises multinationales françaises, pour une période allant de 1974 à 1977 a confirmé cette hypothèse, les entreprises multinationales françaises apparaissent réduire leurs effectifs comme le font l'ensemble des autres entreprises, dans un grand nombre de secteurs.

L'examen plus détaillé des évolutions de l'emploi au sein des unités françaises et étrangères des entreprises étudiées, permet de dégager trois autres conclusions:

- 1 - Pour la quasi-totalité des entreprises multinationales françaises, entre 1974 et 1981, la croissance de l'emploi est plus forte à l'étranger qu'en France. Cela se traduit par une hausse générale de la part des effectifs étrangers dans les effectifs totaux des groupes.
- 2 - Fréquemment, l'emploi des firmes diminue en France alors qu'il augmente à l'étranger, et cela semble bien être la tendance générale "à structures constantes en France" (sans rachats).
Les entreprises multinationales françaises révèlent même une propension à réduire l'emploi dans les unités françaises plus fortement que ne le font l'ensemble des entreprises françaises (ce résultat est différent de ceux constatés pour la Belgique et d'autres pays, mais pour des périodes antérieures à 1975 et sans doute différent de l'évolution que l'on aurait pu constater en France pour les années de croissance généralisée).
- 3 - Les prises de contrôle d'entreprises françaises existantes par les firmes multinationales masquent souvent les deux résultats précédents, quand on examine les effectifs consolidés publiés par les groupes. La croissance externe est en effet un mode de développement essentiel pour les groupes industriels français, qui semble se développer dans les années récentes.

3.5 - Les conséquences indirectes de la crise économique sur l'emploi des entreprises multinationales

Tant en ce qui concerne les multinationales étrangères en France que les multinationales d'origine française, nous avons noté pourquoi, vu la période analysée dans cette étude, il était nécessaire d'introduire un grand facteur explicatif, celui de la crise économique, facteur qui intervient à côté des stratégies et des caractéristiques propres des entreprises multinationales pour expliquer les évolutions constatées au sein des unités françaises de ces groupes.

Comme les entreprises non multinationales, les entreprises multinationales subissent les conséquences de la baisse générale d'activité au sein des économies occidentales : la réduction de la demande globale, et l'exacerbation de la concurrence qui en découle, poussent les entreprises à des actions d'adaptation, qui se traduisent par des réductions "quasi-mécaniques" d'effectifs. Elles amènent aussi les firmes à réaliser des investissements qui sont moins des investissements de capacité que des investissements de productivité, opérations qui sont alors peu ou pas créatrices d'emploi, voire qui entraînent des contractions de personnel.

Toutes les entreprises, y compris celles qui ne dépendent pas de groupes multinationaux, sont soumises à ces contraintes d'une période de crise, et s'y adaptent de façon semblable. Mais la caractéristique même des entreprises multinationales, d'être plus ouvertes sur l'extérieur, donc plus insérées dans la compétition internationale, implique qu'en moyenne les entreprises multinationales mettent en jeu, plus tôt et plus intensément, les politiques d'adaptation dont nous avons parlé. De ce point de vue, l'internationalisation des unités industrielles, c'est-à-dire leur rattachement à un groupe multinational, étranger ou français, jouerait comme un facteur de "sensibilisation" à la conjoncture mondiale, et d'accélération des stratégies d'adaptation, auxquelles sont associées, indirectement, des réductions d'effectifs. Il s'agit là d'une grande hypothèse explicative qui pourrait permettre de comprendre certaines tendances qu'auraient les entreprises multinationales à réduire leurs effectifs plus rapidement que les entreprises non multinationales. Ces tendances sont apparues en particulier lors de l'étude des entreprises multinationales françaises. Mais il convient d'interpréter cette tendance - réelle - avec prudence, car on peut estimer que ces réactions des firmes multinationales sont aussi un gage de maintien de la compétitivité à long terme, donc de l'emploi à long terme.

Enfin nous avons aussi émis l'hypothèse que les entreprises multinationales étrangères pourraient être, en moyenne, plus promptes que les entreprises multinationales françaises à mener ces opérations d'adaptation, par exemple parce que les décisions sont prises assez souvent au sein des services centraux des groupes, éloignés du territoire français (53). Mais sur ce point qui mériterait à lui seul une longue étude nos observations sont très insuffisantes.

3.6 - Multinationales et commerce extérieur

La question des effets qu'exercent les entreprises multinationales sur le commerce extérieur des économies est délicate, en particulier parce que se pose avec acuité la question de substitution (que serait-il arrivé en l'absence d'investissement direct international ?). Il ne fait pas de doute, cependant, que par les échanges internationaux qu'ils facilitent ou entraînent (échanges intra-firmes), les groupes multinationaux exercent des effets sur l'importance et la nature des flux internationaux de biens.

En ce qui concerne la France, l'examen des opérations réalisées à l'étranger par les entreprises multinationales françaises a permis de retrouver un phénomène aujourd'hui largement vérifié pour d'autres économies comme l'économie américaine.

Les cas de délocalisation de la production, c'est-à-dire de transferts de certaines activités de France vers des pays du tiers monde à bas coûts salariaux, cas réduisant tendanciellement la production et l'emploi en France, sont encore peu fréquents chez les multinationales françaises.

Au contraire les entreprises utilisent très souvent, en particulier quand elles appartiennent aux industries de biens d'équipement et quand elles produisent au sein des PVD, des stratégies d'accès au marché avec production-montage. La production à l'étranger s'accompagne d'exportations françaises de demi produits destinés à être transformés hors de France. Et, comme l'exportation directe des produits finis serait souvent impossible, l'on peut parler alors tendanciellement d'effets positifs de la production à l'étranger sur l'exportation et l'emploi en France.

Si l'on s'intéresse au mouvement inverse d'internationalisation de l'économie française, c'est-à-dire aux investissements directs réalisés par les firmes multinationales étrangères au sein de l'industrie française, on pose une question rarement examinée pour un pays industrialisé, et qui, dans les cas des pays en voie de développement, est analysée à partir du concept d'investissement d'import-substitution, conduisant à réduire les flux d'importations du pays-hôte.

Pour ce qui est de la France, nous avons présenté des analyses statistiques qui concluent que les entreprises étrangères en France ont, en moyenne, des taux d'exportations voisins, voire légèrement supérieurs à ceux des entreprises nationales, mais des taux d'importations très supérieurs. Si l'on admet que la France n'est pas un pays en voie de développement, et que dans de nombreux cas une production nationale compétitive aurait pu se substituer à des importations, qui se trouvent au contraire "consolidées" par la production directe des multinationales sur le territoire français, on peut émettre l'hypothèse que l'investissement direct étranger en France exerce en quelque sorte, tendanciellement et à terme une influence défavorable sur les importations françaises et indirectement sur l'emploi. Il ne s'agit cependant que d'une hypothèse d'étude, d'ailleurs difficilement démontrable puisque l'analyse en terme de substitution est au coeur du raisonnement.

Tout au long de cette étude, des lacunes statistiques graves sont apparues, que nos enquêtes directes ont essayé de combler. Au delà de cette connaissance très insuffisante des faits, il faut souligner une limite méthodologique essentielle. Pour pouvoir parler d'effet de l'investissement international sur l'emploi, il faudrait pouvoir comparer l'évolution actuelle de l'emploi à ce qu'il serait advenu en l'absence d'investissement international. Or cette seconde évolution est impossible à connaître, et l'on est alors réduit à faire des hypothèses simplificatrices. Par exemple, quand on affirme qu'une filiale de groupe américain en France a un effet direct positif sur l'emploi car elle a créé x emplois nouveaux en France, on suppose implicitement qu'en l'absence de cette implantation ces emplois n'auraient pas été créés par des firmes nationales. De même, si l'on dit que cette filiale, en important des USA la moitié de la valeur de sa production, et en vendant toute celle-ci en France, a un effet indirect négatif sur le commerce extérieur de la France, on suppose qu'en l'absence de cet investissement direct les importations auraient été inférieures... Ces hypothèses ne sont pas toujours vérifiées. En définitive les seuls résultats indiscutables sont donc les faits que nous avons mis en évidence, tant en ce qui concerne les multinationales étrangères en France que les multinationales françaises.

3.7 - Effets à long terme sur l'emploi : diagnostic élargi à la place de l'économie française dans la compétition internationale

L'investissement international est décidé et organisé par les groupes multinationaux. Ceux-ci mettent en place une division internationale des activités qui comporte une certaine hiérarchisation de celle-ci, d'autant plus forte qu'il existe des différences de niveaux de développement entre les économies, de coûts salariaux, de contraintes sociales... En simplifiant, on peut affirmer que la tendance générale est de réserver au pays d'origine les tâches productives les plus complexes, celles de direction, prévision et contrôle, de recherche fondamentale, de gestion financière,...

Premier résultat découlant de ce phénomène, une hiérarchisation internationale des types d'emplois correspondant à la hiérarchisation des types d'activités (54).

Deuxième résultat, à travers l'investissement direct international, se mettent en place deux types de répartitions internationales des activités et des emplois. La première est une répartition "apparente" qui ne prend en compte que les types et les volumes d'activités et d'emplois. C'est la répartition qui basait implicitement la confrontation du paragraphe précédent. La deuxième répartition est une répartition "polarisée". Par le biais des groupes multinationaux, chaque appareil productif oriente et contrôle au sein des autres appareils productifs certaines activités productives et certains emplois. En termes de capacité d'initiative, d'organisation, de recherche, de maîtrise de processus mondialisés, l'investissement direct international, à côté de l'échange international, met donc en place des spécialisations internationales de la production. Et la place des économies dans la concurrence internationale dépend de plus en plus de la nature de leurs spécialisations industrielles : celle-ci détermine leur aptitude à influencer les autres économies, à exercer sur elles des effets de domination, ou, au contraire, les amène à subir des évolutions technologiques et commerciales venues d'ailleurs.

L'économie française est à la fois terre d'accueil des multinationales étrangères, et territoire d'origine des multinationales françaises. L'examen des soldes de ses stocks d'investissements directs internationaux avec les autres économies met en évidence une situation intermédiaire au sein d'une hiérarchie internationale des économies, et des spécialisations industrielles, favorables dans des secteurs des industries de biens intermédiaires et de l'automobile, et défavorables dans de nombreux secteurs-clefs de la construction mécanique, électrique et électronique (55). Ce qui confirme les résultats mis en évidence par l'étude des balances bilatérales du commerce extérieur (56).

La question posée est alors la suivante : l'aptitude à long terme à créer des emplois industriels ne dépend-t-elle pas, pour une économie industrialisée comme la France, de sa place dans la division internationale du travail, et de la qualité de ses spécialisations industrielles ?

Les conséquences de la présence des multinationales étrangères en France et de l'expansion internationale des multinationales françaises sur l'emploi à long terme en France découleraient, dans ces conditions, des conséquences de cette double internationalisation "amont" et "aval" sur les spécialisations industrielles de l'économie française.

Introduction

- (1) Industrie au sens strict, secteurs bâtiment-travaux publics et énergie exclus.
Source : "Les comptes de l'industrie" - les collections de l'INSEE - série C - n°104 - Août 1982.
- (2) "L'implantation étrangère dans l'industrie au..." volume annuel publié par le S.T.I.S.I. Ministère de l'Industrie. La Documentation Française (Volume le plus récent disponible en Décembre 82 : au 1/1/80).
- (3) Groupe de Recherche de géographie industrielle "Les investissements étrangers en France" - Presses Universitaires de Grenoble - 1975.
- G.Y. Bertin "L'industrie française face aux multinationales" Commissariat général au Plan - Documentation Française - 1975.
- C.A. Michalet et M. Delapierre "Les implantations étrangères en France : stratégies et structures" éd. Calmann Lévy - 1976.
- (4) En ce qui concerne les conséquences des investissements étrangers en France sur le commerce extérieur, on peut citer deux études du Ministère de l'industrie:
- STISI "Les exportateurs de l'industrie, entreprises, groupes, filiales de groupes étrangers" - 1980.
- STISI "Importations, exportations, et filiales de firmes multinationales" 1982.
- (5) Les données les plus récentes figurent dans :
- Ministère de l'Economie et des Finances "Les investissements français à l'étranger et étrangers en France en 1979 et 1980" - Notes bleues n° 88 - Septembre 1982.
Voir aussi :
- J. Ehrsam "Les investissements français à l'étranger et les investissements étrangers en France" - Rapport au Conseil Economique et Social - Journal Officiel - 1981.
- (6) Parmi les ouvrages généraux on peut citer :
- W. Andreff "Profits et structures du capitalisme mondial" éd. Calmann-Levy 1976.
- H. Claude "Les multinationales et l'impérialisme" ed. Sociales 1978.
- C.A. Michalet et M. Delapierre "La multinationalisation des entreprises françaises" éd. Gauthier-Villars 1973.
- C.A. Michalet "Le capitalisme mondial" P.U.F. 1976.
- M. Rainelli "La multinationalisation des firmes" ed. Economica 1979.
- J. Savary "Les multinationales françaises" coll. IRM - ed. P.U.F. 1981
- Dans une optique plus managériale :
- H. Bodinat, J. Klein, B. Marois "Gestion internationale de l'entreprise" ed. Dalloz 1978.
- B. Marois "Les finances des sociétés multinationales" ed. Economica.
- B. Marois "L'internationalisation des banques" ed. Economica - 1979.
- Pour des études partielles concernant une firme, un ensemble de firmes, ou les activités des firmes françaises dans un pays donné :
- M. Beaud, P. Danjou, J. David "Une multinationale française : Pechiney Ugine Kulhmann - Ed. Seuil 1975.
- C.N.P.F. "Implantations à l'étranger, 70 témoignages d'entreprises" ed. ETP - 1979.
- H. Couffin "Les entreprises françaises sur le marché américain" ed. Economica - 1977.
- D.A.F.S.A. "Analyses de groupes".
- R. Guir "Logiques d'internationalisation et théorie de l'organisation industrielle, les investissements industriels français en Amérique du Nord" ronéo - université du Québec - Hull-1980.

- A. Jemain "Michelin, un siècle de secrets" ed. Calmann-Levy 1982.
 - J. Masini, M. Ikonicoff,..." Les multinationales et le développement, trois entreprises et la Côte d'Ivoire" coll. CEEIM ed. PUF 1979.
 - R. Montavon "L'implantation de deux entreprises multinationales au Mexique" coll. CEEIM - PUF 1979.
 - M. Sagou "Paribas, anatomie d'une puissance" Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques 1981.
- (7) M. Hannoun "Les groupes industriels, structures et performances" Journée d'études des centrales de bilan - 6 Juin 1978.
- I.N.S.E.E. "Les groupes de sociétés dans le système productif français - Année 1974" collection de l'INSEE - série E - mars 1980.
 - V. Thollon Pommerol "Les groupes publics et privés" Economie et statistiques - n° 147 - Septembre 1982 (la nouvelle enquête de l'INSEE sur les groupes inclut, indirectement, un début de connaissance statistique de leurs investissements à l'étranger).

I - Le cadre d'analyse.

- (0) Voir O. Marchand et J.P. Revoil "Emploi et chômage : bilan fin 1980" Economie et statistiques - n° 130 - Février 1981.
- (1) Cette tendance amène à rejeter dans les nomenclatures d'activités de services certains emplois précédemment rattachés à l'industrie- voir M. Braibant "Le tertiaire insaisissable" Economie et Statistiques n° 146 Juillet 1982, et, pour l'étude des stratégies des groupes industriels comme le recours au travail intérimaire, J. Freyssinet "Politiques d'emploi des grands groupes français" Presses Universitaires de Grenoble - 1982.
- (2) Ainsi l'INSEE, dans une étude présentée à la Journée des Centrales de bilans - Paris - Juin 1982, a montré que les PME ont mieux résisté à la crise de 1974 - 1975. L'évolution des effectifs, de la valeur ajoutée, du taux de marge et des investissements confirme ce diagnostic. La meilleure résistance des PME s'explique en partie par leur répartition sectorielle, car les secteurs les plus affectés par la crise (sidérurgie, chimie de base...) se composent surtout de grandes entreprises. Mais cela n'explique pas tout, puisque, dans 15 des 18 secteurs industriels étudiés, la croissance des PME s'est moins ralentie que celle des grandes entreprises.
- Voir aussi M. Didier "Crise et concentration du système productif" Economie et statistiques n° 144. Mai 1982 (qui montre que, dans l'industrie, depuis 1974, les petits établissements sont les seuls à avoir créé des emplois).
- (3) Source : CFCE "Statistiques du commerce extérieur de 1950 à 1977" Paris 1979 p. 160.
- (4) Source : PNB : Atlas de la Banque Mondiale 1979, exportations : Atlas de la Banque Mondiale 1980, p. 125.
- (5) Cf. J. Savary "La multinationalisation de l'économie française : spécialisation et dépendance" Thèse doctorat - Université des Sciences Sociales de Toulouse - Juin 1980 - tome 2 p. 635.
- (6) Ainsi la structure géographique des exportations montre que celles destinées à la zone franc diminuent de 42 % du total en 1952 à 10 % en 1970, alors qu'augmentent celles dirigées vers la CEE, les pays de l'OPEP et les pays de l'Est (source : la mutation industrielle de la France, collections de l'INSEE, série E, nov. 1975). Sectoriellement, les exportations de biens de consommation se maintiennent, celles de biens intermédiaires se réduisent, et celles de biens d'équipement augmentent (cf. J. P. Gilly et F. Morin "Les groupes industriels en France" Notes et Etudes Documentaires - n° 4605 - 4606. Documentation française - Fév. 1981). Pour les importations, si l'on excepte la croissance des importations pétrolières, la mutation est de même nature.
- (7) Voir par exemple le tableau p. 12 de la Note Bleue n° 20 - 25 mai 1981. publiée par le Ministère de l'Economie, et le tableau 4 p. 747 de J. Savary "La place de la France dans la division internationale du travail, une approche par l'investissement direct international" Revue Economique 32 (4) Juillet 1981.

- (8) Cf. J. Savary "Les multinationales françaises" collection IRM - PUF 1981 p. 38.
- (9) Source : Moniteur du Commerce International - n° 468 - 14 septembre 1981.
- (10) Source : Z. Cardot, P. Dubarry, D. Sabatte "Importateurs et exportateurs : les opérateurs du commerce extérieur en 1979" Cahiers du Commerce Extérieur n° 5 - DREE - Ministère de l'Economie - Mars 1982.
- (11) Voir J. Savary "Les multinationales françaises" P.U.F. 1981 p. 59
- (12) Voir F. Morin, A. Alcouffe... "Les banques et les groupes industriels à l'heure des nationalisations" ed. Calmann Levy 1977 - qui montre qu'en 1976 11 parmi les 50 premières compagnies d'assurances étaient des filiales de groupes étrangers et totalisaient 8,2 % du total des primes distribuées par les 50.
- (13) Voir F. Morin, A. Alcouffe... op. cité, qui montre qu'en 1976 les banques étrangères contrôlaient 102 banques et 17,5 % des totaux des bilans des banques françaises.
- (14) Voir J. Savary, ouvrage cité p. 59.
- (15) Cela revient à considérer comme non contrôlées l'Oréal (49 % Nestlé, 51 % famille Bettencourt). Compagnie Electromécanique (41 % Brown Boveri et Cie-Suisse-principal actionnaire),... (et le groupe Empain -Schneider pourtant détenu majoritairement par des actionnaires belges, mais considéré comme un groupe français).
- (16) Voir aussi J. Savary, thèse citée, tome 1, pour les variations des stocks de capitaux étrangers en France entre 1974 et 1978.
- (17) Voir par exemple J. Savary, thèse citée, tome I, pour l'évolution 1974-1978 (p. 203 et suivantes).
- (18) Voir "La pénétration étrangère dans l'industrie au 1/1/80" STISI - n° 23 - Ministère de l'industrie-1982 - et J. Savary "Les multinationales françaises" P.U.F. 1981 p. 61
- (19) Voir J. Savary, ouvrage cité, p. 59 et suivantes.
- (20) Voir J. Savary, ouvrage cité, tableau de l'Annexe 4, voir aussi le tableau n° 13, au chapitre II - 1 de la présente étude.
- (21) Voir J. Savary, thèse citée, tome 1, p. 226 et suivantes.
- (22) Voir J. Savary, ouvrage cité, p. 62 et thèse citée, p. 253 et suivantes.
- Voir J. Brocard "Les entreprises françaises, concentration et grandes entreprises de secteurs et des branches" Collections de l'INSEE - série E - n° 64 - juin 1979, qui donne, par secteurs-fins, la liste des quatre premières entreprises et la part de marché détenue par ces quatre sociétés.
- (23) Voir G.Y. Bertin "L'industrie française face aux multinationales" Documentation Française - 1975 - qui montre cette évolution entre 1966 et 1972.
- (24) Tendances mises en évidence par E. de Banville et J. Roux "Internationalisation et région" CRESAL - 1979 et par J.P. Gilly et J. Savary "Les groupes étrangers dans l'industrie de Midi-Pyrénées : impact. et stratégies" Revue Géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest - 4 ° trimestre 1982.
- (25) Voir Datar "Investissements étrangers et aménagement du territoire, livre blanc" 1974.
- (26) Voir L. Sardais "L'Etat et l'internationalisation du capital, un essai sur la politique industrielle de la France" Thèse - Université de Paris X - 1977.
- * W. Andreff "Les FMN face aux Etats-nations" dans les Cahiers Français n° 190 - 1979.
- * J. Savary "La multinationalisation de l'économie française, spécialisation et dépendance" thèse - Toulouse - 1980 - tome 1 p. 61 et suivantes.
- (27) Voir : *L.G. Franko "The european multinationals, a renewed challenge to american and british big business" Harper et Row - Londres - 1976 p. 94
- * C.A. Michalet et M. Delapierre "La multinationalisation des entreprises françaises" ed. Gauthier-Villars - 1973, p. 18 à 29.

- (28) Voir par exemple J. Savary "Les multinationales françaises" PUF - 1981 p. 122 et suivantes.
- (29) O.N.U. "Les sociétés transnationales dans le développement mondial : un réexamen" New-York - 1978.
- (30) Voir J. Savary, ouvrage cité, p. 28.
- (31) Ce taux, pour l'ensemble de l'économie, peut être estimé à 6,6 % pour la France en 1976. Il est très inférieur à celui de la Suisse, du Royaume-Uni, des Pays Bas, des Etats-Unis, de la Suède, du Canada, et voisin de celui de la R.F.A. et du Japon - cf. J. Savary, ouvrage cité, p. 27.
- (32) Résultat établi à partir d'un échantillon de 413 entreprises. J. Savary ouvrage cité, p. 111.
- (33) Voir*J. Savary, ouvrage cité, p. 112 et suivantes
* H. Couffin "Les entreprises françaises sur le marché américain" ed. Economica - 1977.
- (34) J. Savary "Taille et multinationalisation des entreprises françaises" Revue d'Economie Industrielle n° 15 - 1981.
- (35) Alors qu'ils représentent 13,7 % des effectifs en France de ces mêmes sociétés - estimation pour 1974 - voir J. Savary, ouvrage cité, p. 45.
- (36) Voir par exemple C.N.P.F. "De l'exportation à la croissance internationale, propositions du CNPF pour une politique active d'investissement à l'étranger" Rapport des journées de l'investissement français à l'étranger - Ed. ETP - 1979.
- (37) Voir par exemple la note Bleue n° 18 du Ministère de l'Economie - mai 1981, et J. Savary, ouvrage cité, renvoi 12 p. 165.

II - Les liens entre l'internationalisation et l'emploi en France.

- (1) Cf. Y. Berthelot "Emploi industriel et évolution de la division internationale du travail" - Tiers Monde n° 81 - 1980.

Ph. Hugon "Chômage : le tiers monde est-il responsable ? Mythes et limites des méthodes d'analyse" - Tiers Monde n° 81 - 1980.

- (2) Y. Berthelot et G. Tardy "Le défi économique du tiers monde" Commissariat Général au Plan-Docummentation Française-1978.

Y. Berthelot, J. de Bandt, ... "Impacts sur l'économie française des relations avec le tiers monde" Documentation Française - Octobre 1982.

(Le premier rapport de 77 montrait que ces relations généraient, par le biais des échanges commerciaux, beaucoup plus d'emplois qu'elles n'en faisaient perdre. Le deuxième rapport conclut à une dégradation : "l'effet sur l'emploi de nos relations commerciales avec les pays en développement est devenu légèrement négatif, si l'on exclut les échanges agricoles". Cela résulterait d'une baisse de compétitivité des produits français sur ces marchés, face aux produits originaires des autres pays industrialisés et des pays du tiers monde eux-mêmes).

1 - Emploi et multinationales étrangères en France.

- (3) Ces chiffres correspondent à des déclarations d'intentions formulées lors des demandes d'autorisation d'investissement international et - ou - des demandes de primes à la création d'emploi (Les emplois annoncés ne sont pas toujours créés tout de suite).

- (4) Estimation à partir de l'Annexe IX de "L'Aménagement industriel du territoire" rapport au Conseil Economique et Social par E. Arrighi de Casanova - J.O. du 11:12/1981.
- (5) cf. J. Savary, thèse citée, p. 162 à 168.
- (6) Pour une analyse de la période 74-78 voir J. Savary, thèse citée, p. 169 à 181, et pour les années 1981-1982 voir J. Savary "Pour une politique sélective vis-à-vis des investissements étrangers en France" cahiers de recherche n° 119 mai 1982 - Université des Sciences Sociales de Toulouse, à paraître dans la Revue d'Economie Industrielle.
- (7) cf. J. Savary, thèse citée, p. 193 et suivantes.
- (8)-E. Banville et J. Roux "Internationalisation et région" (pour Rhône Alpes).
- J.P. Gilly et J. Savary "Les groupes étrangers dans l'industrie de Midi-Pyrénées" cahiers de recherche n° 112 - Février 1982 - Université des Sciences Sociales de Toulouse, et Revue Géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest n° 4 - 1982.
- (9) M. Hannoun "Les groupes industriels, structures et performances" Journée d'études des Centrales de bilans - Paris juin 1978.
- (10) J. Savary, thèse citée, p. 375 et suivantes.
- (11) Cf. à ce sujet l'intervention de W. Andreff au colloque "Les multinationales et le développement économique régional" organisé par la société Hoover - Dijon - nov. 80 (p. 24).
- (12) cf. B. Madeuf "L'ordre technologique international, production et transferts" Notes et Etudes Documentaires n° 4641-4642 - Documentation Française - 1981.
cf. Conseil Economique et Social "La place et l'importance des transferts techniques dans les échanges extérieurs" rapport au CES par M. Saint Cricq - Juin 1982 (p. 830 et suivantes).
- (13) cf. C.A. Michalet et M. Delapierre "Les implantations étrangères en France : stratégies et structures" Calmann-Lévy - 1976 -
cf. J. Savary "Les multinationales françaises" PUF 1981 p. 73 et suivantes et p. 154 et suivantes (typologie relative aux multinationales françaises, transposable ici).
- (14) cf. D. Van Den Bulcke et E. Halsberghe "Employment effects of multinational enterprises : a belgian case study" working paper n° 1 - International Labour Office - 1979.
- (15) Il s'agit là d'un résultat global provenant des plus grandes filiales de groupes étrangers. Les entreprises sous contrôle étranger de petite taille étant, au contraire, plus exportatrices que les petites entreprises sous contrôle national. Cela décrit donc un phénomène d'insertion dans un réseau international d'échange.
L'étude montre aussi comment les exportations des filiales de groupes étrangers sont polarisées géographiquement, suivant l'origine géographique elle-même des groupes en question. STISI, "Les exportateurs de l'industrie - Entreprises, groupes, filiales de groupes étrangers" par J.P. François, E. Mathieu, M. Suberchicot - 1980.

- (16) J. Savary "les multinationales françaises" PUF - 1981 - p. 54 et suivantes.
- (17) D. de Laubier et A. Richemond "Interpénétration des capitaux et concurrence industrielle mondiale" Revue Economie Appliquée n° 2-3-1981.
- (18) J. Savary "La France dans la division internationale du travail, une approche par l'investissement direct international" Revue Economique n° 4 - juillet 1981.
- (19) L'analyse des polarisations géographiques du commerce extérieur des filiales de groupes étrangers en France souligne l'importance de leurs importations et exportations en provenance et à destination des pays d'origine de leurs sociétés-mères (cela montre que les spécificités de ces filiales proviennent de leur appartenance à des groupes). S.T.I.S.I. "Importations, exportations et filiales françaises de firmes multinationales" par J.P. François et M. Mathis - Ministère de l'Industrie - 1982.
- (20) cf. J. Savary, thèse citée, p. 382 et suivantes.
- (21) cf. J. Savary "Pour une politique sélective vis-à-vis des investissements étrangers en France" Cahiers de Recherche de l'Université de Toulouse I - n° 119 - Mai 1982, à paraître dans la Revue d'Economie Industrielle.
- (22) D.A.T.A.R. "Investissements étrangers et aménagement du territoire" Livre blanc - Paris 1974.
- (23) J.P. Gilly et J. Savary "Les groupes étrangers dans l'industrie de Midi-Pyrénées : impact et stratégies" cahiers de recherche de l'Université de Toulouse I - n° 112 - Février 1982, à paraître dans la Revue Géographique des Pyrénées et du Sud Ouest - n° 4 - 1982.
- (24.) Ainsi Michel Jura, dans sa thèse "Les effets des investissements étrangers sur la croissance française" Université de Paris X - Nanterre - 1982, effectuant une simulation sur les modèles macro-économiques MOGLI et DMS, conclue que "les investissements étrangers en France se traduisent par un ralentissement de la croissance globale de l'économie et par une baisse de l'emploi" (car les gains de compétitivité sont utilisés pour accroître les transferts vers la société mère...).

2 - Emploi et multinationales françaises à l'étranger.

- (25) Les entreprises françaises sous contrôle étranger sont exclues de ce chiffre. Elles sont en général peu multinationalisées, mais Roussel Uclaf emploie 6800 salariés à l'étranger, l'Oréal 11400, et l'ensemble des filiales françaises de groupes étrangers doit en contrôler environ 50000.
- (26) Résultat qui semble voisin des données comparables disponibles pour la R.F.A., le Royaume-Uni : cf. B.I.T. "Employment effects of multinational enterprises in industrialised countries" - rapport de synthèse Genève - 1981.
- (27) J. Savary, thèse citée, p. 509 et suivantes.
- (28) Mises en évidence par M. Hannoun "Les groupes industriels, structures et performances" Journée d'études des Centrales de bilans - Paris 1978.
- (29) J. Savary "Les multinationales françaises" P.U.F. 1981 p. 136 (la rentabilité nette est égale au résultat net / capitaux propres, et est calculée de façon globale pour l'année 1974, ou comme la moyenne des taux moyens des sociétés sur la période 1971-1974).
- (30) J. Savary, ouvrage cité, p. 144.
- (31) C.N.P.F. "Implantations à l'étranger, 70 témoignages d'entreprises" ed. E.T.P. 1979.
- (32) J. Savary, thèse citée, p. 505 et suivantes.
- (33) Pour une analyse détaillée et des résultats par entreprise voir J. Savary "Les multinationales françaises" PUF - 1981, p. 169 et suivantes et J. Savary, thèse citée, p. 643 et suivantes.
- (34) Si l'on exclut les baisses d'effectifs des filiales verrières et agro-alimentaires de BSN en Europe - cf. J. Savary, ouvrage cité p. 171, 172.
- (35) cf. J. Savary, ouvrage cité, p. 173 à 176.
- (36) cf. prise de contrôle de Saintrapt et Brice 3000 personnes en France par SGE, de Bâtir 1163 personnes par Bouygues, de Heulin et Ducassou 3600 personnes par Campenon Bernard, de A. Borie, Adam, Devin et Lemarchand 3000 personnes par SAE...
- (37) Ainsi, dans la région Rhône Alpes, entre 1973 et 1980, les neuf groupes multinationaux Renault, Schneider, Rhône Poulenc, PUK, Thomson Brandt, CGE, BSN, Saint Gobain et Elf Aquitaine, ont réduit leurs effectifs de 16,2 % alors que l'industrie régionale dans son ensemble les réduisait de 5 % : OREAM-Rhône-Alpes "Les groupes industriels dans la région Rhône-Alpes" - mai 1982 - page 7.
B. Soulage "Stratégies industrielles et sociales des groupes français" IREP - Grenoble - 1981 montre bien qu'à structures comparables 8 groupes français sur les 13 étudiés sont fortement destructeurs d'emplois sur la période 7-4-78 (cf. p. 420).

- (38) En Belgique de 68 à 75 les filiales locales d'entreprises étrangères ont créé des emplois alors que l'industrie belge en perdait : D. Ven Den Bulcke et E. Halsberghe "Employment effects of multinational enterprises : belgian case study", ILO, working paper n° 1 - 1979 voir aussi ILO "Employment effects of multinational enterprises in industrialised countries" Genève - 1981, et l'ouvrage de M. Gherman "Les multinationales" n° 2068 - Que sais-je ?-PUF - 1982 p. 61 et p. 125.
- (39) Pour une analyse détaillée voir J. Savary "Les multinationales françaises" PUF - 1981 chapitre III (p. 73 et suivantes) et chapitre VI (p. 153 et suivantes).
- (40) Ce constat est établi à partir d'une enquête auprès de 178 entreprises multinationales françaises, portant sur l'existence d'exportations françaises vers les filiales étrangères productives, et la destination de la production étrangère, en particulier sa ré-importation éventuelle en France cf. J. Savary, ouvrage cité, p. 154 et suivantes.
- (41) La concurrence étrangère intervient aussi, bien entendu. Notre proposition est une position extrême, et l'on pourrait soutenir la position inverse : sans ces délocalisations la compétitivité des entreprises françaises, et donc l'emploi, n'auraient pas pu être maintenus...
- (42) Ainsi H. Bertrand "L'industrie automobile française aujourd'hui et dans les années 80" Revue d'Economie Industrielle n° 19 - 1er trim. 1982, p. 16, souligne que la progression de l'emploi en France dans la filière automobile, entre 1967 et 1974, provient en grande partie de l'exportation de véhicules. Or les filiales étrangères dans les PVD avec "production-montage" sont fréquentes chez Renault et Peugeot, et ont contribué au développement de ces exportations.
- (43) cf. J. Savary, ouvrage cité, p. 109 et suivantes.
- (44) cf. B. Soulage "Stratégies industrielles et sociales des groupes français" thèse - Université de Grenoble - publications de l'IREP développement - 1981, p. 422, pour des cas de problèmes de sur effectifs au sein de 13 groupes industriels.
- (45) D. Chartier "Les entreprises dont l'effort d'investissement a été le plus soutenu depuis la crise de 75 répondent-elles à des normes particulières?" Bulletin du Crédit National - n° 36 - 1982.
- (46) M.C. Kaplan "Enquête sur le "redéploiement industriel" des entreprises françaises" Bulletin du Crédit National n° 33 - 1981.
- (47) M.C. Kaplan, article cité, p. 60.
- (48) voir J. Freyssinet "Politiques d'emploi des grands groupes français" Presses Universitaires de Grenoble-1982 - p. 55 et suivantes.
- (49) voir les ouvrages de B. Soulage et J. Freyssinet, déjà cités.

3 - Emploi et multinationales françaises et étrangères en France : quelques conclusions

- (50) Une modification dans les règles de comptabilisation vient cependant gonfler, artificiellement, mais dans une mesure difficile à connaître, ces variations.
- (51) cf. revue Fortune, numéro de juin 1982 "Multinational's not so bad year with Mitterand".
- (52) Un seul exemple, le rachat de Texas Gulf (aux USA) par Elf Aquitaine, en juillet 1981.
- (53) (voir le § 14, et le § 1.2 où il apparait qu'en 1975 et 1976 les créations d'emplois dues aux multinationales étrangères sont tombées à 16 % et 13 % de l'ensemble des emplois créés).
- (54) cf. P. Eisler, J. Freyssinet et B. Soulage "les exportations d'emploi" Revue Economique n°1 - Janvier 1978, p. 175.
- (55) cf. J. Savary "La France dans la division internationale du travail : une approche par l'investissement direct international" Revue Economique n° 4 - juillet 1981.
- (56) Voir par exemple les nombreux travaux de J. Mistral, cf. "Filière et compétitivité : enjeux de politique industrielle" - Annales des Mines - Janvier 1980, et "Maîtrise du marché intérieur, compétitivité et redéploiement : principes de politique industrielle pour la décennie 80" colloque CNRS - Bordeaux - Juin 1981.

ANNEXES

=====

- 1 - Taux d'importations et d'exportations pour l'industrie française au sens strict, de 1970 à 1981.
- 2 - Effectifs des entreprises industrielles à participation étrangère selon les principaux pays investisseurs.
- 3 - Répartition géographique des flux d'investissements bruts français à l'extérieur.
- 4 - Taux de multinationalisation de la production pour l'ensemble de l'économie française et par secteurs en 1974.
- 5 - Liste alphabétique des 106 groupes étrangers en France dont les effectifs sont décrits dans les tableaux 12 et 13.
- 6 - Salaires et productivité du travail dans les entreprises à participation étrangère et à capitaux français au 1/1/80.
- 7 - Localisation géographique des emplois industriels sous contrôle étrangers en France.
- 8 - Evolution de l'emploi en France et à l'étranger pour 67 entreprises multinationales françaises.
- 9 - Evolution de l'emploi en France et à l'étranger des 12 premières entreprises multinationales françaises du secteur bâtiment et travaux publics.

Annexe 1 - Taux d'importations et d'exportations pour l'industrie française au sens strict, de 1970 à 1981.

	1970	1974	1977	1981
Importations/production (1) %	19,1	23,8	24	28,3
Exportations (2)/production (1) %	20,8	25,4	28,7	32,2

(1) production distribuée des produits (hors TVA)

(2) exportations FOB hors TVA

secteurs T07 à T23
inclus

(source : T.E.S. en prix courants "Les comptes de la Nation 1981"
coll. de l'INSEE série C n° 101) 102 - Juin 1982.)

ANNEXE 2 - Effectifs des entreprises industrielles à participation étrangère (MAJ + MIN) selon les principaux pays investisseurs au 31/12/1974 et au 31/12/1979.

Pays d'origine	Effectifs (en milliers)		en % du total	
	74	79	74	79
Belgique-Luxembourg	103	79	12,3	10,1
Pays-Bas	66	57	7,9	7,3
Allemagne	89	115	10,6	14,6
Italie	15	16	1,8	2
Royaume-Uni	80	87	9,5	11,1
C E E	354	355	42,2	45,2
Suède	32	24	3,8	3
Suisse	117	95	14	12,1
Espagne	1	2	0,1	0,2
Europe	504	478	60,2	60,9
U.S.A.	316	268	37,7	34,3
Canada	16	19	1,9	2,4
Reste du monde	2	20 *	0,2	2,4
Tous pays	838	785	100	100

Source "L'implantation étrangère dans l'industrie au..."

Volumes annuels du STISI - Ministère de l'Industrie

* dont 16 à "contrôle international" (origines multiples)

Annexe 3 - Répartition géographique des flux d'investissements bruts français à l'extérieur
(en % du total).

	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Pays de la CEE	30,1	37,2	31,3	38	29	34	32	33	26	28
Etats-Unis	15,1	9,3	14,1	8	18	15	14	14	19	23
Autres pays OCDE	16,8	15,5	17,3	22	20	19	20	25	29	18
Reste du Monde	37,9	38	37,2	32	33	32	34	28	26	31
dont Brésil				2,1	3,3	2,8	3,1	2,1		
dont pays OPEP				12,2	14	15,4	14,3	11,1		
dont pays d'outre mer	13,5	11,8	14,1	8,3	7,3	5,5	4	5	6	8

(source : Ministère de l'Economie. Notes bleues de Sept. 77, Oct. 80 et Sept. 82-données de la balance des paiements : investissements directs et prêts de résidents à l'extérieur).

- ANNEXE 4 -

TAUX DE MULTINATIONALISATION DE LA PRODUCTION (1) POUR L'ENSEMBLE DE
L'ECONOMIE FRANCAISE ET PAR SECTEURS EN 1974.

	taux
1 - Industrie primaire	16,3
Dont Pétrole (1 A)	21,2
2 - Min. mat. construction-verre	28,3
3 - Sidérurgie métallurgique	10,6
4 - Chimie de bases-fibres	12,1
5 - Papier - Caoutchouc-plastique	14,2
6 - Parachimie - Pharmacie	7,8
7 - Biens de consommation	2,1
Dont textile (7 A)	3,6
8 - Construction mécanique	1,7
9 - Construction Electrique - Electronique	4,1
10 - Matériel de transports	10
Dont Mat. tr. terrestre (10 A)	12,5
11 - Bâtiment et t. p.	3,7
12 A - Commerce (à base nationale)	0,3
12 B - Soc. de commerce international	42
13 - Services	0,002
14 - Ind. agr. alim. à base nationale	1,6
Total	5,6
Total industrie (11, 12, 13 exclus)	9,8

(1) Egal à : ch. affaires fil. et éts étrangers de production/Ch. aff. total entreprises françaises du secteur + ch. aff. fil. et éts étrangers de production (multiplié par 100)
(source : J. SAVARY "Les multinationales françaises" P.U.F. 1981 - p. 28.)

ANNEXE N° 5 - Liste alphabétique des 106 groupes étrangers en France
dont les effectifs sont décrits dans les tableaux 12
(groupes) et 13 (filiales).

Adidas	CPC international	Industrie werk Shaeffer	Philips
Agfa Gevaert	Dana corp	Interfood	Pillsbury Co
Akzo nv	Deere & Co	Intra investment	Plüss Stanfer
Alcan	Dow chemical	IPB industrie	PPG industries
Alfa Laval	Dunlop	I.T.T.	PRB sa
American Standard	Du Pont de Nemours	Jacobs	Procter et Gamble
Barrow Hepburn	Eastman Kodack	Johnson & Son	Pulmann inc
Basf ag	Electrolux	Kimberly-Clark	Ralston Purina
Bayer ag	Eli Lilly & Co	Lee Cooper	Ready Mixed Concrete
Bekaert sa	Exxon corp	Liebherr	Rohm & Haas
Belge des Bétons	Fiat	LM Ericsson	Rowentree Mackintosh
Bendix corp	Firestone	Loew	Royal Dutch Shell
Black Decker	General Foods	Lubrizol corp	Siemens
Boehringer- Ingelheim	General Mills	Lucas industries	Silver Eureka
Bosch (R) Gmbh	Genesco inc	Mac Millan Bloedel	Singer Co
BPB industries	Gillette Co (the)	Massey-fergusson	SKF ab
British Petroleum	Goodyear Tire	Minnesota Mining	Sperry Rand
Brown Boveri et Cie	Grace & Co	Mobil Oil corp	Sulzer ag
Bruynzeel	Gnest, Keen & Net.	Mohasco ind.	Tenneco inc
Caleppio spa	Henkel KGaA	Moutedison spa	Tioxide groupe
Caterpillar	Hewlett - Packard	Moore Corp ltd	Unilever
Chicago Bridge	Hoechst ag	Motorola inc	Union Carbide
Chrysler Corp	Hoover co	NCR Corp	United technologies
Cockerill sa	IBM corp	Nestlé	Vickers ltd
Control Data	IC industries	Norton corp	Vieille Montagne
Corning Glass	ICI	Oce Van denGrinten	Villeroy et Boch
Courtaulds ltd	IMI ltd	Olivetti	Whittaker Corp

- Annexe 6 - Salaires et productivité du travail dans les entreprises à participation étrangère (ET) et à capitaux français (F) au 1/1/80
(en milliers de F)

Secteur d'activité	rémunération par personne		valeur ajoutée brute par personne	
	ET	F	ET	F
05 pétrole gaz naturel	98	103	491	602
09 extraction prep. minerai fer	70	64	120	125
10 sidérurgie	68	60	131	113
11 première transformation acier	52	51	100	96
13 métallurgie et prem. tr. métaux non ferreux	58	62	132	154
14 minéraux divers	56	71	153	146
15 matériaux construction	56	50	137	109
16 verre	64	58	110	108
17 chimie de base	75	73	221	161
18 parachimie	69	62	140	120
19 pharmacie	72	65	128	130
20 fonderie	48	61	82	88
21 travail des métaux	51	51	92	90
22 machines agricoles	57	51	101	90
23 machines outils	60	56	99	97
24 équipement industriel	62	60	114	101
25 matériel manutention, mines, sid,..	59	57	115	98
27 mach. bureau mat. traitement info.	112	72	216	117
28 matériel électrique	56	53	97	99
29 mat. électronique ménager et prof.	57	59	105	102
30 équipement ménager	48	44	84	89
31 automobiles et mat. transport terrestre	53	56	99	103
33 constr. aéronautique	59	79	98	143
34 instruments et matériel précision	53	50	95	89
44 industrie textile	47	42	84	77
45 industrie du cuir	47	42	90	74
46 chaussure	39	38	75	67
47 habillement	40	37	69	61
48 travail mécanique du bois	47	43	93	83
49 ameublement	45	43	78	77
50 papier carton	59	56	109	107
51 imprimerie, presse, édition	61	66	123	110
52 caoutchouc	55	5	96	86
53 transformation mat. plastiques	55	49	109	97
54 industries diverses	48	47	90	89

ANNEXE 7 - Localisation géographique des emplois industriels sous contrôle
Étranger en France.

	Stocks au 1/12/79	Flux de 77 à 80
Nord Pas de Calais	5,9	15,3
Lorraine	5,3	15,3
Ouest Atlantique	6,5	7,2
Massif Central	5,5	3
Grand Sud Ouest	5,9	10,3
Sous total	29,1	51,1
Autres régions	70,9	47,9
Total	100	100

- Stocks au 1/12/79 : répartition de la totalité des emplois des unités de production d'origine étrangère (étude DAFSA pour le compte de la DATAR).
- Flux 77-80 : répartition des emplois liés aux seuls investissements décidés de 1977 à 1980 (environ 43000 personnes) (bilans annuels DATAR).

Source : DATAR - juin 1981

ANNEXE N° 8 - EVOLUTION DE L'EMPLOI EN FRANCE ET A L'ETRANGER POUR 67
ENTREPRISES MULTINATIONALES FRANCAISES RESULTATS GLOBAUX
(Effectifs en 1974 et 1977 pour 67 entreprises industrielles)

		Effectifs France	Effectifs à l'étranger			effectifs totaux
			Production	Commercia- lisation	Total %	
Total entreprises	74	975 892	275 417	8 773	284 190 22,5	1 260 082
	77	1 067 548	349 350	10 112	359 462 25,2	1 427 010
	Δ	+ 91 676 + 9,4 %	+73 934 + 26,8 %		+ 26,4 % <u>+2,7</u>	
Total entreprises BSN Penarroya et Vallourec exclus	74	913 735	228 685	8 362	237 047 20,6	1 150 782
	77	1 007 983	309 402	9 599	319 001 24	1 326 984
	Δ	+ 10,3 %	+ 35,2 %		+34,6 % <u>+3,4</u>	
24 groupes de grande taille(1)	74	851 255			267 152 23,9	1 118 407
	77	944 458			334 735 26,2 <u>+ 2,3</u>	1 279 193
38 groupes (2) de taille inférieure	74	124 637			17 038 12	141 675
	77	123 090			24 735 16,7 <u>+4,7</u>	147 825

(1) groupes de plus de 10 000 personnes en 74, Merlin Gerin inclus et fraction du groupe Schneider seulement

(2) Jaz inclus, groupes de moins de 10 000 personnes en 74 (Fce + étranger)

EFFECTIFS FRANCE / ETRANGER DES ENTREPRISES DU SECTEUR BATIMENT ET T.P.

		Effectifs France	Effectifs à l'étran- ger (filiales + chantiers) %		Effectifs totaux
Total 10 sociétés(4)	74	87 664	19 779	18,4	107 443
	77	87 820	46 298	34,5	134 118
	Δ	+ 156	+26 511		
Total 8 sociétés (SPIE et S.G.E. exclues (5))	74	61 900	15 732	28,3	77 632
	77	56 158	31 499	35,9	87 657
	Δ	- 5 742	+ 15 767		

(4) A. Cochery, Coignet, SPIE Batignolles, Saunier Duval, Bouygues, Routière Colas, S.A. E., S.G.E., Dragages et T.P., Fougerolle.

(5) Pour ces deux sociétés la croissance en France est due en partie au programme électronucléaire

ANNEXE 9

Evolution de l'emploi en France et à l'étranger des 12 premières entreprises multinationales françaises du secteur bâtiment et travaux publics (classement sur la base des effectifs à l'étranger en 1981) (1)

	Effectifs France	Effectifs à l'étranger						Effectifs totaux
		pays développés *		pays voie de développement *		total %		
1974	113.963	12 827	28	32.897	72	45.724	28,6	159.687
1977	123.447	19.087	22,7	64.916	77,3	84.003	40,5	207.450
1981	131.804	25.866	18,8	111.750	81,2	137.616 (2)	51,1	269.420

* % par rapport aux effectifs étrangers totaux (source : rapports annuels, estimations).

(1) dans l'ordre : Dumez, SCREG, SGE, SPIE-Batignolles, Colas, Fougerolle, Campenon Bernard, Bouygues, SAE, Coignet, GTM, Sobeas.

(2) dont 45.600 personnes déjà comptabilisées dans les 36 premières multinationales industrielles.